Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 23 Moharem 1442
11 Septembre 2020

N° 65

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2014**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2019**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **2026**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2028**
Avis aux créanciers..... **2034**
Convocations
Sociétés anonymes **2034**
Autres sociétés **2039**
Divers
Avis au public..... **2040**
Rectificatifs **2040**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la Société El Bouniane..... **2041**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Renouvellement du mandat du Président Directeur Général

Et Reconduction de ses pouvoirs

Société "SICAF AVENIR"

Société anonyme

Au capital de 890.000 Dinars

Siège social : 8, Rue de Salonique - Tunis

M.F. : 432743 L N M 000

Identifiant unique : 0432743L

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 15 juillet 2020, enregistré à la recette des finances Ave Habib Thameur - Tunis le 20 juillet 2020, Enregistrement n°20801565 - Quittance n° M36237, et dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis, le 28 juillet 2020 sous le n°202054448, que Monsieur Mohamed Hédi Beji est reconduit dans ses fonctions de Président du Conseil d'Administration, Président Directeur Général de la Société, avec les pleins pouvoirs, pour toute la durée de son mandat d'Administrateur, soit pour trois années 2020-2021-2022, venant à échéance avec l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022.

2020T00822SANB2

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

Société "SICAF AVENIR"

Société anonyme

Au capital de 890 000 Dinars

Siège social : 8, Rue de Salonique - Tunis

M.F. : 432743 L N M 000

Identifiant Unique : 0432743L

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires réunie extraordinairement, en date du 17 juillet 2020, enregistré à Tunis à la recette des finances Ave Habib Thameur - Tunis, le 20 juillet 2020, Enregistrement n°20801564, Quittance n°M36233, et dont une copie a été déposée au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis, le 28 juillet 2020 sous le n°202054468, il a été décidé de renouveler le mandat de Monsieur Zoubair Ksouri, Expert Comptable Membre de l'ordre des Experts Comptables de Tunisie, en tant que commissaire aux comptes de la Société, pour un mandat de trois années, soit 2019, 2020, 2021, et venant à expiration avec l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

2020T00824SANB2

Augmentation du capital social

Société de Gestion de la Technopole de Borj Cedria

Société anonyme

Au capital de 6 950 000

Siège social : Technopole de Borj Cedria, route touristique Soliman, BP 174 Hammam Chatt

ID : 1035409T/A/M/000

L'assemblée générale extraordinaire de la Société de Gestion de la Technopole de Borj Cedria a décidé au cours de sa réunion le 14 août 2020, et dont le procès-verbal est enregistré à la recette des finances de Soliman en date du 17/8/2020 sous le numéro 2.7.1231, quittance numéro M29100, et déposé au RNE le 3/9/2020 sous le numéro AC021312020, d'augmenter le capital social de la société en numéraire d'un montant de 2 500 000 dinars, qui sera réservé aux actionnaires suivants :

TANKMED : 1 MD

STB BANQUE : 0.5 MD

BH EQUITY : 0.5 MD

Société SAMIE : 0.5 MD

Total : 2,5 MD

Le nouveau capital social de la société est fixé à la somme de neuf millions quatre cent cinquante mille dinars divisée en 94500 actions nominatives de cent (100) dinars tunisiens chacune.

2020R02016SANB2

Augmentation du capital

Société d'Exploitation et de Gestion des Ouvrages et Réseaux "SEGOR"

S. A. au capital de 8.250.000 dinars

Siège social : 14, rue Nouvelle Delhi - 1002 Tunis Belvédère

IU : 0757384K

MF : 0757384KAM000

CNSS : 144017 - 69

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10 juin 2020, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau Tunis le 11 Juin 2020 sous le n° 20502620 - Quittance n° 3636, les actionnaires de la société "SEGOR" ont décidé d'augmenter le capital social de la somme de 1.500.000 D pour le porter de 8.250.000 D à 9.750.000 D. par la création de 150.000 actions nouvelles de 10 dinars chacune, toutes nominatives souscrites entièrement en numéraire et libérées intégralement à la souscription.

Un exemplaire de chacun des actes suivants a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis le 4 septembre 2020 sous le n°202069547 :

- Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2020.

- Déclaration de souscription et de versement n°5852 du 3 septembre 2020 enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau Tunis, les mêmes jours, mois et an, sous le n° 20804461- Quittance n°5851.

- Liste des souscripteurs et état des versements enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau Tunis, le 3 septembre 2020 sous le n°20804460 - Quittance n°5850.

L'article 6 des statuts est modifié en conséquence.

2020401770SANB2

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS

S.A au capital de 5.500.000 dinars

14 Rue Masmouda - Mutuelleville - 1082 Tunis

M.F : 000MP2058 D

Du procès-verbal de délibération de l'assemblée générale extraordinaire

du 26 juin 2020, il a été décidé la mise à jour des statuts par la modification des articles 10-17-18-23-25-29-32-41-45.

Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2020 a été enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène - Tunis le 14 juillet 2020 sous le n°20802750, quittance n°46860 et déposé au Registre National des Entreprises de Tunis, le 16/7/2020 sous le n°202046834.

2020401772SANB2

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS

S.A au capital de 5.500.000 dinars

MF : 000MP2058 D

14 Rue Masmouda - Mutuelleville - 1082 Tunis

Suivant procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 5 décembre 2019 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajene - Tunis en date du 02 juin 2020 sous le n°20801949 quittance n° 37157, dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises de Tunis le 19/6/2020 sous le n°202038724. Il appert que le mandat de Monsieur Mohamed Sofiane Chaouachi a été renouvelé pour trois ans en tant que Directeur Général de la Société Immobilière et de Participations et il lui a été délégué tous les pouvoirs nécessaires pour l'administration de la Société.

2020401773SANB2

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS

S.A au capital de 5.500.000 dinars

MF : 000MP2058 D

14 Rue Masmouda Mutuelleville - 1082 Tunis

Suivant procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 26 juin 2020 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène - Tunis en date du 21 juillet 2020 sous le n°20803131 quittance n°49852 dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises de Tunis le 17/8/2020 sous le n° 202063781. Il appert que Monsieur Habib Belhadj Kouider a été désigné Président du Conseil d'Administration de la Société Immobilière et de Participations et il lui a été délégué tous les pouvoirs nécessaires pour l'administration de la Société.

2020401774SANB2

BIZERTE CAP3000 SA

Société anonyme

Au capital social de 22.500.000

Siège social : Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac Tunis

Identifiant Unique : 0961305L

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration de la société Bizerte CAP3000 réuni le 1er septembre 2020 et enregistré à la recette des finances Les Berges du Lac le 2 septembre 2020 sous le n°20704603 quittance n°060310 il a été décidé ce qui suit :

- Prendre acte de la démission de Madame Neila Jedidi épouse Hafsia du poste de Président Directeur Général de la société et du poste d'administrateur,

- Cooptation de Monsieur Saifallah Hbabou administrateur en remplacement de Mme Neila Jedidi épouse Hafsia,

- Election de Monsieur Saifallah Hbabou nouveau président Directeur Général de la société.

2020401782SANB2

CAP 3000 IMMOBILIERE

Société anonyme

Au capital social de 3.500.000

Siège social : Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac Tunis

Identifiant Unique : 1093913 E

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration de la société CAP3000 IMMOBILIERE réuni le 1er septembre 2020 et enregistré à la recette des finances Les Berges du Lac le 2 septembre 2020 sous le n°20704602 quittance n°060309 il a été décidé ce qui suit :

- Prendre acte de la démission de Madame Neila Jedidi épouse Hafsia du poste de Président Directeur Général de la société et du poste d'administrateur,

- Cooptation de Monsieur Saifallah Hbabou administrateur en remplacement de Mme Neila Jedidi épouse Hafsia,

- Election de Monsieur Saifallah Hbabou nouveau président Directeur Général de la société.

2020401783SANB2

Assemblée générale ordinaire

Société TOPNET

S.A au capital de 2.000.000 dinars Tunisiens

Siège social : 05 Av. Habib Bourguiba Immeuble Ghenima Centre - 5ème étage - 4000 Sousse

Registre de commerce : B124942001

Identifiant Fiscal : 760743 N/ A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25/8/2020 enregistré à la recette des finances à Charguia Tunis en date du 28/8/2020 sous le n°20705891 quittance M091713, dont un exemplaire a été déposé au Registre Nationale des Entreprises le 2/9/2020, dossier n°202068680.

Il a été arrêté ce qui suit :

1- Approbation du rapport d'activité de la société TOPNET et du groupe TOPNET au titre de l'exercice 2019.

2- Approbation des états financiers individuels arrêtés par le Conseil d'administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2019.

3- Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

4- Approbation des états financiers consolidés du groupe TOPNET arrêtés au 31/12/2019

5- Affectation des résultats de l'exercice 2019

6- Quitus aux administrateurs pour la gestion au titre de l'exercice 2019

7- Fixation des jetons de présence aux administrateurs.

8- La nomination des nouveaux membres du conseil d'administration :

- Monsieur Samir Saied en remplacement de Monsieur Mohamed Fadhel Kraiem pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée

générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2021.

- Monsieur Okba Moussa en remplacement de Monsieur Mohsin Majed pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2021.

- Monsieur Nabil Dridi en remplacement de Monsieur Jamel Sakka pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2021.

- Monsieur Habib Bouattay en remplacement de Monsieur Hafedh Ksomtini pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelés à statuer sur les états financiers de l'exercice 2021.

2020401790SANB2

Nomination de Président du Conseil d'Administration

Société Top Net

S.A au capital de 2.000.000 dinars Tunisiens

Siège social : 05 Av. Habib Bourguiba Immeuble Ghenima Centre

5ème étage 4000 Sousse

Registre de commerce : B124942001

Identifiant fiscal : 0760743 N/A/M/000

En vertu du PV du Conseil d'Administration du 23 Juin 2020, enregistré à la recette des finances à Charguia - Tunis sous le n°M079891 Quittance n°20804644 enregistrement du 13/7/2020 dont un exemplaire a été déposé auprès du Centre National du Registre des Entreprises de Sousse sous le n°202068680 du 02/9/2020.

Il a été décidé la nomination de Monsieur Samir Saied en qualité de Président du Conseil, d'Administration de la société et ce pour le restant de la période du mandat de son prédécesseur expirant à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2021.

2020401791SANB2

Société d'Etudes et de Promotion de Tunis Sud.

SARL au capital de 1 000 000 dinars

Siège social : 52, Rue Ibn Charaf, Belvédère Tunis 1002

RC : B133011998

MF : 040873 RAM 000

Matricule CNSS : 140043-72

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 juillet 2020, enregistré à la recette des finances de Cité Mahrajène Tunis en date du 23 juillet 2020 sous le numéro 20803219 quittance n°50425 et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises du centre national du registre des entreprises le 28 juillet 2020 sous le n°202053856, Il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019;

- L'approbation du rapport général du commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2019;

- L'approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2019 (conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 et suivants du code des sociétés commerciales);

- Quitus aux membres du conseil d'administration sur la gestion 2019 ;

- Accord du transfère d'une action ;

- Renouvellement du mandat du président directeur Général pour une période de 3 ans 2020, 2021 et 2022 ;

- Approbation de la désignation de deux nouveaux administrateurs

- Déterminer les jetons de présence pour les représentants des entreprises publiques au conseil d'administration de la Société d'Etudes et de Promotion de Tunis Sud.

2020401793SANB2

Société GAT VIE SA

Capital social : 7. 000. 000 dinars

Siège social : 92-94 Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis

Matricule Fiscal : 033270 B

En vertu du procès -verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 29 juin 2020 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 3 juillet 2020 sous le n°20801460 quittance n°38749, il a été décidé ce qui suit :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2019.

3- Examen et Approbation des conventions réglementées régies par l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

4- Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2019.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

6- Quitus aux administrateurs au titre de leur gestion pour l'exercice 2019

7- Fixation du montant des jetons de présence pour l'année 2020.

8- L'acceptation de la démission de Monsieur Aziz Mebarek de son mandat d'administrateur avec une date d'effet au 02/12/2019 et la désignation de : Mr. Mohamed Dkhili, Mr Tahar Ladjimi, Monsieur Karim Trad, MPH. MPEF II et GAT ASSURANCES (3 sièges) en tant que des administrateurs pour une période de trois années (2020- 2021 - 2022) qui prendra fin avec l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

Un original dudit procès-verbal a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 17/7/2020 sous le n°202047380.

2020401794SANB2

SOCIETE GAT VIE SA

Capital social : 7. 000. 000 dinars

Siège social : 92-94 Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis

Matricule fiscal : 033270 B

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 29 juin 2020 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 13/7/2020 sous le n°20702192 quittance n°38791 il a été décidé ce qui suit :

1) L'Approbation des PV du Conseil d'Administration du 15/5/2020.

2) La désignation du Président du Conseil d'Administration Mr Mohamed Dkhili pour les exercices 2020; 2021 et 2022 mandat qui viendra à l'échéance lors de l'AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

3) La désignation des membres des comités de gouvernance pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

4) Membres du Comité Permanent d'Audit : Mr Tahar Ladjimi, MAGHREB PARTICIPATION HOLDING (MPH) et MAGHREB PRIVATE EQUITY FUNDS II (MPEF II).

5) Membres du Comité des Risques : M. Karim Trad, GAT ASSURANCES (2 sièges).

6) Membres du Comité RH (Nomination & Rémunération) : Mr Tahar Ladjimi, MAGHREB PARTICIPATION HOLDING (MPH) et MAGHREB PRIVATE EQUITY FUNDS II (MPEF II).

7) Membres du Comité des Placements : M. Mohamed Dkhili, M. Tahar Ladjimi; MAGHREB PARTICIPATION HOLDING (MPH) et MAGHREB PRIVATE EQUITY FUNDS II (MPEF II).

8) La répartition de jetons de présence de l'exercice 2019.

Un original dudit procès-verbal a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 16/7/2020 sous le n°202046861.

2020401795SANB2

Société GAT VIE SA

Capital social : 7. 000. 000 dinars

Siège social : 92-94 Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis

Identifiant unique : 033270B

En vertu du procès-verbal du Conseil d'administration en date du 24 août 2020 enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche le 26 Août 2020 sous le n°20802880 quittance n°M46584, il a été décidé ce qui suit :

1- L'Approbation du PV du Conseil d'administration du 29/7/2020.

2- L'Acceptation de la démission de Madame Meriem Zine des fonctions de Directeur Général de GAT VIE et ce, à partir de la date du 1er septembre 2020 et la nomination de Monsieur Rassem Ktata en qualité de nouveau Directeur Général par intérim et ce à compter du 1er Septembre 2020 au 31 décembre 2020.

Un original dudit procès-verbal a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 31/8/2020 sous le n°202067658.

2020401796SANB2

Société GAT ASSURANCES

Société anonyme

Au capital de : 45 000 000 dinars

Siège social : 92-94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis

Matricule fiscal : 0000673 N

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 29 juin 2020 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 3 juillet 2020 sous le n°20801461 quittance n°38753, il a été décidé ce qui suit :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'Administration sur l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019.

3- Examen et Approbation des conventions réglementées régies par l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

4- Examen et approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31/12/2019.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

6- Quitus aux adminis1rateurs au titre de leur gestion pour l'exercice 2019

7- Fixation du montant des jetons de présence pour l'année 2020.

8- L'acceptation de la démission de l'administrateur Monsieur Aziz Mebarek de sa fonction avec une date d'effet au 02/12/2019 et la nomination de Monsieur Karim Trad en qualité d'administrateur de la société et ce pour le restant de la durée du mandat de l'administrateur démissionnaire soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2020.

9- Le renouvellement du mandat des commissaires aux comptes : Cabinet AMCERNST&YOUNG et Cabinet ECC-MAZARS pour une période de trois années 2020, 2021 et 2022 qui prendra fin avec l'assemblée générale ordinaire qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

Un original dudit procès-verbal a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 17/7/2020 sous le n°202047375.

2020401797SANB2

Société GAT ASSURANCES

Société anonyme

Au capital de : 45 000 000 dinars

Siège social : 92-94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis

Matricule fiscal : 0000673 N

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 29 juin 2020 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 13/7/2020 sous le n°20702193 quittance n°38796 il a été décidé ce qui suit :

1) L'approbation des PV du Conseil d'Administration du 15/5/2020.

2) La désignation de Monsieur Karim Trad membre du Conseil d'Administration au Comité des Risques mandat qui viendra à l'échéance lors de l'AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020.

3) La désignation de M. Mohamed Dkhili, M. Tahar Ladjimi, MAGHREB PARTICIPATIONS HOLDING (MPH) et MAGHREB PRIVATE EQUITY FUNDS II (MPEF II) en qualité des membres du Comité de Placement pour la durée de leurs mandats d'administrateurs qui viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020.

4) La répartition de jetons de présence de l'exercice 2019.

Un original dudit procès-verbal a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 16/7/2020 sous le n°202046864.

2020401798SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

COMPTO INDUSTRIES ELECTRIQUES "C.I.E"

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 2 100 000 Dinars

Siège social : 8, rue de Salonique - Tunis

MF : 736253J/A/M/000

Identifiant Unique : 0736253J

AFF. C.N.S.S : 234660-7

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés en date du 13 juillet 2020, enregistré à la recette des finances Ave Habib Thameur - Tunis le 15 juillet 2020 - N° de Quittance : M035491, Enregistrement n°20801504 ; dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis le 21 juillet 2020 sous le n°202048434, il a été décidé :

De renouveler le mandat du commissaire aux comptes Monsieur Zoubair Ksouri, pour une durée de trois années, 2020-2021-2022, commençant avec l'exercice 2020 ; et venant à expiration avec l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022.

2020T00823SRLB2

Mise à jour des statuts

Société générale d'équipements et de services «SO.GE.SER»

Société à responsabilité limitée

Au capital de DT : 500.000

Siège social : 20 Avenue Taieb Mhiri Mégrine 2014 - Tunis

R.C : B0223062005

M.F : 432922M/A//M/000

Suivant acte sous seing privé du 30 décembre 2004 enregistré à la recette des finances de Mégrine sous le n°4810014 quittance n°11630 dont 2 copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 16/5/2005 sous le n°D021612005, les statuts de la société SOGESER ont été mis à jour.

2020T00826SRLB2

SOCIETE AMANI CHAUSSURES

RC : N°1179136/H

«Société en liquidation»

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale de clôture du 27/7/2020 enregistré à la recette des finances de Korba en date du 29/7/2020 sous le numéro 20701129, quittance n°M030994.

Et dont une copie a été déposée au registre national des entreprises en date du 16/7/2020 et publiée aux journaux La Presse et Essahafa en date du 6/9/2020, les décisions suivantes ont été prises.

- Approbation du rapport de liquidation

- Quitus au gérant et au liquidateur

- Distribution de l'actif net entre les associés

- Clôture des travaux de liquidation.

2020R02004SRLB2

Renouvellement du mandat du gérant

Société Comptoir Général d'équipement et de Matériel

SARL au capital de 20 000 DT

Siège social : Av de l'Environnement, Rte de Gabès Km 2.5, Sfax

MF : 1519110/Q/B/M/000

N° RNE : 1519110/Q

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale des associés en date du 01/6/2020 enregistré à la recette des enregistrements et des actes de Sfax le 10/6/2020, enregistrement n°20802066, quittance n° M002214. Il a été approuvé le renouvellement du mandat de monsieur Makram Kallel en tant que gérant de la société «Comptoir Général d'équipement et de Matériel» pour une durée de trois ans qui commence au début du mois de juin 2020 et se termine fin mai 2023 tout en lui donnant tous les pouvoirs pour gérer la société et la réalisation de son objet social.

2020X01146SRLB2

Société LEIBER TEXTILE

Société en commandite simple

Au capital de 11.000 TND

Siège social : Zone industrielle Zaghouan - 1100 - Zaghouan

Identifiant unique : 942366T

Identifiant CNSS : 341096-44

En vertu des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire tenue le 14/7/2020 dont procès-verbal a été enregistré à la recette des finances de Zaghouan en date du 25/8/2020 sous le n°20702258 quittance n°46679, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Zaghouan en date du 01/9/2020 sous le n°202068224. Il a été décidé la dissolution amiable de la société et sa mise en liquidation, la nomination de M. Jens Georg Leiber en tant que liquidateur pour une durée de 6 mois renouvelables et la poursuite du mandat du commissaire aux comptes pendant la durée de la liquidation.

2020401776SRLB2

Société «NEURONES TECHNOLOGIES»

SARL au capital de 270.000 Dinars

Siège social : 3, Rue Ali Ibn Abi Taleb 1002 Tunis Belvédère

Matricule fiscal : 0605118A

Suivant PV de l'AGE en date du 25 juin 2015, enregistré à la recette des finances cité Mahrajene Tunis en date du 28 septembre 2017, sous le n°18706021, quittance n°77512, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 4/9/2020 sous le n°202069576. Il a été décidé ce qui suit :

- Lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2012;

- Approbation des états financiers de l'exercice 2012 et des conventions spéciales;

- Quitus au Gérant, pour sa gestion durant l'exercice 2012;

- Affectation du résultat de l'exercice 2012;

- Nomination de Mr Néjib Marrakchi (CIN : 0132206) commissaire aux comptes de la société.

2020401779SRLB2

Société "NEURONES TECHNOLOGIES"

SARL au capital de 270.000 Dinars

Siège social : 3, Rue Ali Ibn Abi Taleb 1002 Tunis Belvédère

Matricule fiscal : 0605118A

Suivant PV de l'AGE en date du 19 juin 2015, enregistré à la recette des finances cité Mahrajene Tunis en date du 24 juin 2015, sous le n°15802765, quittance n°151610, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 4/9/2020 sous le n°202069576. Il a été décidé ce qui suit :

Renouvellement du mandat du gérant Jamel Sellaouti pour une durée indéterminée avec les pouvoirs les plus étendus.

2020401780SRLB2

Droit d'usufruit d'une donation

En vertu de deux actes notariés de donation en nue-propriété de ; Mohamed Ali Ben Hédi Ben Hamouda Kelibi au profit de son fils : Anas, établis le 23/11/2013, enregistré à la recette de Kélibia le 30/3/2016, quittance n°M019047 et le 20/8/2016, enregistré à la recette de Kélibia le 5/9/2016, quittance n°M047648, de la totalité des actions de la SOCIETE LAC FOOD CORPORATION L.F.C SARL siégée à FLAMENGO CENTRE et attendu que le droit d'usufruit et de gestion accordés à Anas, en vertu de l'acte notarié du 4/12/2019, enregistré à la recette de Kélibia le 12/3/2020, quittance n°M017167, la donation de propriété est devenue complète. Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien le 5 septembre 2020.

2020401781SRLB2

Société SHARK Tunisie

SARL au capital de 150.000 Dinars

Siège social : 29 Ave de l'Indépendance

Bloc B Appt B624 -2091-Ariana

R.C : B0312006

M F : 0768358 S/A/M

CNSS : 0025157049

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 16/10/2018 enregistré à la recette des finances de la cité administrative Ariana le 31/10/2018 sous le n°18504610 et la quittance M098986 ; il a décidé la dissolution anticipée de la société «SHARK Tunisie» et la nomination de Monsieur Mejri Nouri Ben Chaabane, CIN n°00718322 en qualité de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus. Le lieu de liquidation est fixé au 29 Ave de l'Indépendance Bloc B Appt B624 - 2091 - Ariana.

Les créanciers doivent produire leurs créances au lieu de liquidation précitée dans les délais légaux à partir de la date de la parution du présent avis au JORT.

Deux exemplaires du PV ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance d'Ariana le 29/11/2018 sous le n° du dépôt 2000.

2020401785SRLB2

Société NEPTUNE

Société à responsabilité limitée

Capital social : 3000 dinars

Identifiant unique : 1339211/S

Siège : 18 Rue Medinet Najaf - La Soukra - Ariana

Suivant procès-verbal du 16/9/2019 enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana en date du 18/11/2019, sous le n°19708082, quittance n°124107 dont deux originaux ont été déposés au centre national du registre des entreprises à Manouba, daté du 5/12/2019 sous n°201990833. Il a été décidé ce qui suit : Démission du gérant Mr Wael Najar et nomination de Mme Imen Ghabri gérante de la société; Autorisation et approbation des cessions de toutes les parts : De Mr Wael Najar à Mr Sanad Najar de Sté YS TRADE COMPANY à Mr Sanad Najar et Imen Ghabri.

2020401788SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Sté START

SUARL

Capital social : 10.000 DT

Siège social : Imm Sarra 2ème étage les Berges du Lac Tunis

MF : 1617741Q/AM/000

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28/6/2019 enregistré à la recette des finances de Lac Tunis le 7/8/2019 sous le n°19505582 quittance n°M080870.

Il a été décidé :

- La dissolution de la société.

2020R02008SRUB2

AUTRES SOCIETES

Election du président du conseil d'administration

Monsieur Ben Ayed Noureddine a été élu le président du conseil d'administration du Groupement Interprofessionnel des Produits de la Pêche pour la période 2017-2020 à partir du 26 décembre 2017 et pour trois années et ce selon le procès verbal du conseil d'administration du Groupement réuni le 26 décembre 2017 enregistré à la recette des finances sous le Numéro 20802161, Numéro reçu : M044852 du 19 juin 2020.

2020R02019SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Morneg en date du 21/8/2020 sous le numéro M033908, quittance 20201332 , Monsieur Abdelwahab Ben Ali Ben Mouhamed Nahdi, titulaire de la carte d'identité nationale n°00127147, a cédé à Madame Arbia Bent Laroussi Ben Salem Jamai, titulaire de la carte d'identité nationale n°05179210 la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des produits parisiens, sis en face de souk Morneg avec tous ses éléments corporels et incorporels y compris le droit au bail. Les oppositions doivent être faites auprès de Maître Kharbech Jihen dont le cabinet est sis au 14 rue de Jamel Abdennaceur, dans un délai

maximum de 20 jours, à compter de la publication du présent avis au J.O.R.T sous peine de forclusion. Cette annonce a été publiée au journal quotidien numéro 5971 du 02/9/2020.

2020T00813FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente enregistré à la recette des finances Bardo le 31/8/2020 sous n°20202303 quittance n°55096 Mr Mohamed Shili domicilié 26 Avenue Naser Ben Jaafer Tunis a vendu à Mr Najah Zid domicilié 07 Avenue le Pirou le Bardo tout le fonds de commerce préparé comme un café de première classe 03 Avenue Litoinia Bab Saadoune Tunis. Toutes les oppositions doivent être adressées chez Bureau d'avocat Mtre. Fathi à Naghmouchi dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

2020T00815FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente enregistré à la recette des finances de Klibia le 01/9/2020 quittance n°M041075 Mr Naili Azaiz a vendu la totalité d'un fonds de commerce sis Rue des Marty Klibia à Mr Ben Aziza Jmail CIN 06393146. Toutes les oppositions doivent être adressées chez l'acheteur dans un délai de 20 jours à partir de la Publication au JORT.

Cette publication a été publiée au Journal Chourouk le 8/9/2020.

2020T00819FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente enregistré à la recette des finances de Korba le 29/7/2020 quittance n° M031118 Mr Ali Hadded a vendu la totalité d'un fonds de commerce sis Rue Farhat Hached à la Société WKR MARINO M.U 1666696 B. Toutes les oppositions doivent être adressées chez l'acheteur dans un délai de 20 jours à partir de la Publication au JORT.

Cette publication a été publiée au journal Chourouk le 8/9/2020.

2020T00820FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente enregistré à la recette des finances de Klibia le 4/3/2020 quittance n°M014885 Mr Nabil Fraj a vendu la totalité du fonds de commerce sis Rue Tayeb Sardouk Klibia à Mr Mejri Tijeni CIN n°04610511. Toutes les oppositions doivent être adressées chez l'acheteur dans un délai de 20 jours à partir de la Publication au JORT.

Cette publication a été publiée au journal Chourouk le 17/3/2020.

2020T00821FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous-seing privé en date du 25/8/2020 enregistré à la recette des finances El Fahs le 2/9/2020 n°20201077 quittance M024385 Mr Imed Ben Ahmed Ben Chaaben Ben Younes cin 0911021 résident à cité Essada el Fahs Zaghouane a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que vente produit alimentaires générales sis à 20 Rue Habib Bourguiba El Fahs Zaghouan à Mr Iskander Channoufi résident à cité Riadh El Fahs Zaghouan.

Les oppositions sont recevables pendant 20 jours à partir de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne et doivent être déposées entre les mains de l'acheteur Mr Iskander Channoufi.

2020T00825FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Zaghouan le 02/9/2020 n° de quittance 48514 n° d'enregistrement M20202391 Mme Hafaid Noura a vendu à Mlle Arfaoui Wiemme Bent Med Ali tout le fonds de commerce de l'école privée de formation et de service d'informatique «Elmoustakbil» située au 17 rue de l'Indépendance Zaghouan.

Toutes les contestations sont acceptées au local de l'objet de vente dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk 5/9/2020.

2020T00827FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

723566FAP000

Suivant acte SSP rédigé par Maître Wassim Allouche, signé le 14/8/2020 enregistré à la recette des finances la Marsa le 28/8/2020 sous le n°20204059, quittance n°85817, Mme Rakia Chragui cède et vend à la société BREF PRO, le fonds de commerce tout commerce exploité en salon de coiffure pour Dames et vente produits de parfumerie au CC17 Bloc C Résidence Hannibal la Marsa et dont un extrait a été publié au journal «Achourouk» du 3/9/2020. Les oppositions sont élues chez l'Avocat Rédacteur au n°15 Rue Ibn Tafarjine le Belvédère Tunis dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion du présent avis au JORT.

2020T00829FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Raass Jbal le 4/9/2020 quittance n° M044465, enregistrement 20201857. Mme Saida Moussa a vendu la totalité du fonds de commerce exploité entant que Boulangerie sis à 7 avenue Novembre Raass Jbal Bizerte à Sana Ben Khalifa. Les créanciers doivent faire oppositions à l'adresse du fonds de commerce dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal Achorouk le 8/9/2020.

2020R02003FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Siège social : 13 rue le Pakistan porte de France Tunis

Société : NICE BABY (SARL)

Capital : 10 000 dinars

MF : 1603692 B

En vertu du contrat de vente sous seing privé en date du 11/8/2020 légalisé le 18/8/2020, enregistré à la recette des finances de Oued Ellil gouvernorat de la Manouba le 18/8/2020, quittance n°M032490 enregistrement n°20201082, monsieur Mohamed Ali Jarraya a vendu le fonds de commerce exercé dans le local situé sis avenue Habib Bourguiba délégation Oued Ellil

gouvernorat Manouba avec tous ses éléments corporels et incorporels ayant pour objet la vente des meubles ainsi que toutes autres activités commerciales à la société NICE BABY, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé 13 rue le Pakistan porte de France Tunis, représentée par son gérant Elbadri Mohamed Ali, titulaire de la CIN n°05305961 délivrée le 8/5/2004 au prix de vingt cinq mille dinars.

Dans les vingt jours au plus tard suivant l'insertion au journal officiel de la République Tunisienne, tout créancier du précédent propriétaire que sa créance soit ou non exigible, doit formuler son opposition par lettre recommandée ou par exploit d'huissier sur le prix de vente sus mentionné au domicile élu cabinet du Maître Chérif Naceur avocat à la cour de cassation 07 rue chatte Roumanne Montplaisir Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien el Chourouk le vendredi 28/8/2020.

2020R02006FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances de Nabeul le 28/8/2020 sous n°20202437, Quittance n°M047397, Mr Wael Ben Mohamed Zammit titulaire de CIN n°09772860, et Mr Hamdi Zammit titulaire de la CIN n°09772772 et Mme Bassma Bent Mohamed Ben Lahirch titulaire de la CIN n°05102718 renoncent définitivement la totalité du fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels sous toutes les garanties de fait et de droit à Mr Hazem Ben Mohamed Zammit titulaire de la CIN n°14410435 du 28/01/2019 dont son activité est pressing dont le local est situé à la rue Mssatrya n°1 Nabeul.

Cet avis a été publié aux journaux "La Presse" et "Assahafa" le 3/9/2020.

Les oppositions sont acceptées chez Mme Bassma Bent Mohamed Ben Lahirch situé à l'Avenue Habib Bourguiba Béni Khiar dans un délai de vingt jours à partir de date de publication au Journal Officiel.

2020R02009FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte SSP enregistré à la recette des finances Soliman le 7/9/2020 quittance n°M031349 sous le n°03431894, Mr Houcine Mejri, a vendu à Mr. Khalifa Essid la totalité du fonds de commerce, café 1ère catégorie, identifiant unique R.N.E. 1681433 S, sis Immeuble khouloud C 1, Nozhet soltan, cité Riadh, Soliman. Les oppositions doivent parvenir dans un délai de 20 jours de la date de la publication au JORT au domicile de Monsieur Khalifa Essid sis 17 rue Kods, Hammam Chatt Ben Arous. Cette annonce est publiée au journal Echourouk du 8 septembre 2020.

2020R02017FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 4/3/2020, enregistré à la recette des finances Mourouj le 28/8/2020 quittance n°M050921 n° d'enregistrement 20202764, Mr Atef ouni demeurant à rue Beskera Mourouj 03 a vendu la moitié de son fonds de commerce sis à la rue beskera cité Moncef Bey Mourouj 03 avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à la vente des Fruits Secs à Mr Salem Dhaoui demeurant au 30 Rue Ibn Mansour Médenine. Toute opposition doit être signifiée à l'acquéreur à son adresse sus-indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT. Le présent avis a également été publié au quotidien Echourouk du 5/9/2020.

2020R02021FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date du 7/02/2020, enregistré à la recette des finances Rue 3 Septembre 1934 le 24/02/2020, sous n°20200389, quittance M0213043, Mr Salah Ben Abdallah Lamine, titulaire de la CIN n°03414481 et demeurant à Rue de Tunis - Sousse a vendu et cédé à Mr Jamel Eddine Ben Hédi Hamidi, titulaire de la CIN n°08213935, la totalité du fonds de commerce du local commercial destiné Vente Fruits Secs sis Route de Zaouiet Sousse - Cité Laouina - Sousse.

Les oppositions se font entre les mains du vendeur à son adresse sise Rue de Tunis - Sousse, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S00898FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite au contrat sous-seing privé daté du 27/8/2020 et enregistré à la recette des finances de Jemmel le 01/9/2020 n° de quittance MO45325 reçu n°20201277 M Karim Ben Feraj Ben Kassem Ayache cin (06838986) a vendu à Mr Waily Ben Chokri Ben Mohamed Alchafiai CIN (06942258) la totalité du fonds de commerce exploité «tout commerce» situé à l'immeuble de l'association nahda sportive de Jemmel à la Gare de Jemmel. Monastir les oppositions doivent être déposées à l'adresse de rédacteur de contrat à son domicile situé rue de la République Jemmel dans les délais de 20 jours à partir de la publication au J.O.R.T.

Cet acte a été publié au journal Achourouk le 02/9/2020.

2020S00899FCCC2

Acte de donation

Suivant l'acte de donation dressé par les deux notaires Najah Bouassker et son assesseur an date du 26/02/2020 et enregistré à la recette des finances Rue de l'Indépendance à Sousse en date du 28/02/2020, quittance numéro MO12022.

Monsieur Sami Ben Mohamed Bouraoui a donné à titre de donation à sa mère Madame Marie Laure Sabbagh, la totalité du local commercial relatif au local sis à 10 Rue Professeur Roux Sousse sous le numéro A1281051998.

2020S00907FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un CSSP enregistré à la recette des finances à cité Erriadh Sousse en date du 4/9/2020 sous le n°20201315 Quittance n°MO37572; M. Ridha Ben Mohamed Touzi, titulaire de la CIN n°08489934 datée du 20/5/2019 a vendu à M. Mohamed Wannes Ben Youssef Chahloul titulaire de la CIN n°06909374 datée du 27/10/2018 la totalité d'un fonds de commerce à usage de tous

commerces avec tous ses éléments corporels et incorporels sise à la rue Mohamed Gattas cité Erriadh Sousse.

Les oppositions doivent être adressées à M. Mohamed Wannes Chahloul à 5 Rue Obada Ibn Samet cité Erriadh Sousse et ce dans les vingt jours après la publication de cet acte au JORT.

2020S00908FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé en date du 27/8/2020, enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse le 31/8/2020 sous le numéro 20201557 quittance n°M027948, Hamdi Souilem (CIN 09298561) a vendu à Wael Chouchane (cin 09317291) tout le fonds de commerce exploité comme Superette sis à la rue Ahmed Tawfik Medani Kzama Gharbiya Sousse.

Cette vente sera publiée par l'un des journaux hebdomadaire.

Les oppositions seront accordées pendant les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au JORT et ce au domicile de l'acheteur rue Ezitouna avenue Farhat Hached Kalaa Kebira.

2020S00911FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant d'un acte de vente défini par signature dans la commune de Mahdia le 25 août 2020 et enregistré dans le quartier financier de Mahdia le 01/09/2020 sous le numéro 20202175, Quittance numéro 035304M.

M. Ali Al Smaii a vendu à M. Sabri Ben Rahouma tout l'acte commercial de ses données comme suit :

Nom social : Royal Chocolat

Siège social : Rue Tunis, Mahdia

Activité sociale : Vendre des rafraîchissements.

Les objections sont déposées avec le délai légal entre les mains du rédacteur du contrat, Maître Adel Ben Othmen, l'avocat à la cassation, dont le bureau est situé à Taib Al-Mhiri 5100 Mahdia, où est la responsabilité de ceux qui veulent une copie du contrat susmentionné.

2020S00914FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 10/8/2020 enregistré à la recette des finances 3 Septembre 1934 Sousse le 3/9/2020, n° du quittance M042133, n° d'enregistrement 20201389, il appert que Mr Nabil Hnazli CIN 05597335, a vendu à Mr Ali Hnazli, CIN 12861058, le fonds de commerce consistant en un Drugstore exploité dans le local sis Imm Ennajah - Sousse.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Me Meher Dellel Avocat prés la cour de cassation domicilié Place Farhat Hached - Sousse dans un délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux La Presse et Essahafa du 8/9/2020.

2020S00918FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé rédigé par l'avocat maître Boughalleb Jamel Eddine Monastir, immeuble chraka.

Matricule Fiscal : B/1207532, fait le 16/7/2020, enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba n°1 Monastir le 11-8-2020 sous le n°06926404 quittance n°M039798, Mr Faouzi Ben Aroussi Akari a vendu à Mr Saifeddine Ben Mouldi Mahfoudh la totalité de son fonds de commerce, boutique parfumerie Cité Bassatine, rue Salam à Monastir, la réception de toutes oppositions doit être faite au bureau de l'avocat.

La publication de vente est faite au journal «le Quotidien» du 25/8/2020 «N°5964».

2020S00919FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé signé en date du 21/8/2020, enregistré à la recette des finances de Jemmel le 24/8/2020, n°M019156 quittance n°20200734, M. Saber Malek C.I.N n°04196279 vend à M. Khaled Gam C.I.N n°06780415 tout le fonds de commerce destiné à vendre les produits alimentaires avec tous les éléments corporels et incorporels du local à «Souk el baladi à khsibat el madyouni et toute opposition doit être faite entre les mains de l'acquéreur au local du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de cette annonce au JORT.

2020S00922FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant Acte sous seing privé en date du 26/8/2020 enregistré à la recette des finances Elmansoura le 27/8/2020 sous quittance n°M048689 sous n°20201635 M. Kmais Ben Mohamed Ben Ahmed Rebeh titulaire de la CIN n°07544940 délivrée le 29/4/2013 demeurant 17 Rue El Omran Kairouan a vendu à M.Fethi Ben Salah Ben Zarouk Echhaibi titulaire de la CIN n°02062797 délivrée le 10/9/1998 demeurant 06 Rue Eribat Kairouan qui accepte la totalité du fonds de commerce exploité au local situé à Rue Elhabib Thameur Kairouan ayant pour objet vente des vêtements prêts à l'emploi en détail et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels Les oppositions des créanciers sont acceptées par Maître Houda El Hwaichi Avocat : l'adresse de son Bureau Rue Soukaina Bent El Houssain Kairouan et ce dans les délais maximaux de 20 jours qui suivent la publication de cet avis dans le Journal officiel de la République Tunisienne.

2020S00923FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé à la commune de Sidi el Heni le 26/8/2020 enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo Sousse le 01/9/2020 sous le n°20201802 quittance n°M039899 Hasiba Ben Mohamed Ben Salah Kechrida (C.I.N n°02904258) a renoncé à Ammar Ben Ahmed Ben Ammar Kechrida (C.I.N n°08488461) tout le fonds de commerce sis Rue Azmir Sahloul4 Sousse affecté au commerce des produits d'alimentation générale.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains du Bénéficiaire dont l'adresse élue est celle du F.C dans un délai de 20 jours à compter de la publication au J.O.R.T.

Le présent avis est paru au journal le Quotidien du 5/9/2020.

2020S00924FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé légal, enregistré à la recette des finances, Rue 3 Septembre 1934, Sousse, le 17/4/2020, Tawfik Nabli a vendu la totalité du fonds de commerce représentant une épicerie située (Im. Ben Kahla), Av. El Ghazzeli, Bouhsina, Sousse à El-Omrani Hammadi qui recevra toutes les oppositions à el-ksiba, Sousse, Cité El- Hrig, Sousse dans 20 jours dès la parution de cet avis au J.O.R.T.

2020S00925FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en 27/8/2020 enregistré à la recette des finances Abou Kacem Chebbi, Sfax Quittance M082160 enregistrement 20202542, Abdelmajid Cheker, titulaire de la C.I.N 01292378, demeurant à l'Avenue Houssine Bouzayen n° 22, Chihia, Sfax a cédé à Latifa Moalla, titulaire de la C.I.N 01234919, demeurant à l'Avenue Hédi Chaker, rue Elamal, Section 8, El Ain, Sfax, la totalité du fonds de commerce (restaurant) sise au nouveau marché Beb Jebli, magasin n°89, Sfax, avec tout ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont acceptées entre les mains de maître Anis Gargouri Avocat à 12, rue Salem Harzallah, Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la date de cette publication.

Cet extrait a été publié au journal «Chourouk» du 4/9/2020 sous le n° IP420/796.

2020X01147FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 17/7/2020, enregistré à la R.F Diar Elwafa le 14/8/2020 quittance n° M062729 enregistrement n°20203339, Monsieur Rochdi Kchaw titulaire de la CIN n°05275611 sis Rue de l'environnement coté El Ain n°50 Sfax - a vendu à la société El Wijden SARL sise à la route de Mahdia km 10 Sfax et immatriculé au R.N.S sous le numéro 1595785G le Fonds de commerce sis à cité Zitex avenue Béchir Mhadbi Sfax et qui a comme activité le commerce et vente des pièces de rechanges utilisées pour véhicules et immatriculé au R.N.S sous le numéro 0580743L.

Toutes personnes voulant former opposition au payement du prix de la vente durant les 20 jours suivant l'insertion de cette annonce au J.O.R.T doivent s'adresser à Monsieur Rochdi Kchaw titulaire du CIN n°05275611 sis Rue de l'Environnement coté El Ain n°50 Sfax où est déposée une copie légale du contrat de vente.

Cet extrait est publié aux quotidiens Essabeh n°22819 et le Temps n°15.127 du 5/9/2020, PS200404.

2020X01150FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 6/8/2020 enregistré à la recette des finances de Djerba Houmet Essouk le 11/8/2020 (quittance n°M038118 enregistrement n°20201991), Mr Lazhar Rais titulaire de CIN°05072045 délivrée le 15/01/2003, a cédé à Mr Ahmed Bousbah Titulaire de la CIN n°09136489 délivrée le 11/12/2006 la totalité du fonds de commerce exploité dans la vente des volailles et dérivées au local sis au Souk Municipal Midoun Djerba. Les oppositions auront lieu entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds sus-indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

2020X01152FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 02/9/2020 enregistré à la recette des finances de Sakiet Ezzite Sfax le 3/9/2020 n°20201280 quittance n°M044171, Slim Mesbahi a vendu à Kamel Mesbahi le fonds de commerce sis à Cité Ons 2 Sakiet Ezzit Km 11 Sfax.

Les oppositions s'effectuent dans le délai de 20 jours de la publication au JORT chez l'acheteur sis à cité Ons 3 n°10 Sakiet Ezzit Sfax.

Cette annonce a été publiée au journal «Chourouk» le 5/9/2020.

2020X01154FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sfax le 24/8/2020 sous le n°20202373 quittance n°MO62379. Soufienne Mahdi : CIN 08879354 a vendu pour le compte d'Amira Chabeb CIN n°13616464 la totalité du fonds de commerce vente des fruits et légumes sis route de Téniour Km 3.5 Sfax. Toute opposition doit être faite dans le délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis dans le Journal Officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sus-indiqué.

Cet avis a été publié aux journaux «Sabeh» et «Le Temps» le 8/9/2020.

2020X01157FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances de Sfax le 4/9/2020 sous le n°20202724 quittance n°MO59440, Nabil Besbes : CIN 11059187 a vendu pour le compte de Mounira Khmekhm CIN n°05304739 la totalité du fonds de commerce «Buvette» sis route Menzel Chaker cité Elsourour immeuble SLAW Sfax. Toute opposition doit être faite dans le délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis dans le Journal Officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'avocat Mohamed Jebir 4 rue Victor Hugo n°12 Sfax.

Cet avis a été publié aux journaux «Sabeh» et «Le Temps» le 9/9/2020.

2020X01158FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 21/8/2020, enregistré à la recette des finances de Midoun le 24/8/2020, quittance n°M040275, enregistrement n°20202132, Mouthana Ben Rhouma, domicilié à cité Abadila Douz Kibili, a vendu à Zain Khiari, domicilié à cité Essalem Midoun Djerba, le fonds de commerce exercé dans le local sis à n°8 rue Béchir Tilili Djerba Midoun,

destiné à la vente de téléphone portable et ses accessoires.

Les oppositions sont recevables auprès de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce et cela dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la publication de cet extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 27/8/2020 au journal quotidien Chourouk.

2020X01159FCCC2

Don d'un fonds de commerce

En vertu d'un don rédigé par le deux notaire Sana Lakhrach et Belgacem Lewhichi en date du 23/3/2018 à la recette des finances Boulbaba Mrabet le 17/5/2018 quittance n°M031684 Madame Sassia Kabao a cédé sous titre d'un don au profit de Monsieur Mounir Jrad l'ensemble d'un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à la vente de volailles et œufs des poulets à la rue Mohamed Ali Gabès. Toute opposition sera faite au domicile du l'acquéreur sis à la rue Mohamed Ali Gabès dans les 20 jours qui suivent la parution de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal "Chourouk" le 2/9/2020.

2020X01167FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 27/8/2020 sous le numéro 20201503 quittance n°M058448 Menyar Bent Habib Agurebi épouse Kamel Agurebi a vendu à Mustapha ben Massoud Ben elkileni Mesbehi le fonds de commerce sis à route Guremda Km 5.5 Sfax.

Les oppositions s'effectuent dans le délai de 20 jours de la publication au JORT au bureau du maître Lotfi Sghaier sis à 3; Rue Patrice Lumumba immeuble Sfax City 3ème étage n°15.

Cette vente a été publiée au journal El Chourouk le 3/9/2020.

2020X01175FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 30 juillet 2020, et enregistré à la recette des finances Mannouba le 01 septembre 2020, Quittance n°M021222 ; Enregistrement n°20200038 ; la Société CONFORT MEDICAL société à responsabilité limitée, dont le siège social est sis au : Place 7 Novembre Mannouba, inscrite au Registre National des Entreprises sous le n°1315097/G, représentée par son Gérant Monsieur Mounir Ghorbel; a vendu à la SOCIETE AUXILIA, société à responsabilité limitée, dont le siège social est sis au : 22 Rue Emir Abdelkarim, Mutuelle ville, Tunis, inscrite au Registre National des Entreprises sous le n°1563455/Q, Représentée par son Gérant Monsieur Mohamed Haytham Jarraya; la totalité du fonds de commerce à usage de commercialisation des produits médicaux, sis au : N°10, Place 7 novembre, Mannouba. Les éventuelles oppositions seront effectuées au siège de vendeur; sis au : Place 7 Novembre Mannouba; et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT. Cette annonce a été publiée aux deux Journaux Le Quotidien et Echourouk du 5 septembre 2020.

2020401760FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de contrat conclu en date de 27/12/2019 enregistré à la recette des finances Cité Attadhamen le 20/02/2020 quittance n°M020302 enregistrement n°20200726, la Société AL BEDRI FRERES représentée par son gérant Mr. Hédi Al Bedri titulaire de la CIN 05379351 a vendu à la Société NOVA CASA représentée par son gérant Mr. Chokri Al Bedri titulaire de la CIN 01335809 un fonds de commerce d'un local destiné à la vente de meubles et ameublement, sis à Route de Bizerte Km 7 El Mnihla, 2094 Ariana.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 9 septembre 2020

2020401767FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte authentique rédigé par Notaire Maître Tounakti Salha et son ascenseur du 02-9-2020 sous n°44-44 page 56-44. Madame Asma Bent Boumahdi Elhoubbadi (CIN n°07498709) a donné tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au R1 complexe commercial alyamama 03 Boulevard Hédi Nwira Cité Ennassr 2 Ariana à usage coiffure et esthétique et bain maure (حمام) à son père Mr. Boumahdi El Houbbadi (n° passeport : EB9570456).

Toutes les oppositions sont acceptées au R1 complexe commercial alyamama 03 Boulevard Hédi Nwira Cité Ennassr 2 Ariana à usage coiffure et esthétique et bain (حمام) maure dans les vingt jours qui suivent la parution de cette annonce au J.O.R.T. Annonce parue au journal Le Quotidien le 4-9-2020.

2020401768FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte authentique rédigé par Notaire Maître Tounakti Salha et son assesseur du 3-5-2019 sous n°171-41 page 194-41 enregistré à la recette des finances cité Ezzouhour Tunis le 5/7/2019 sous le n°19000995, quittance n°M040573 Madame Olfa Bent Mohammed Touhemi Belhej Issa (CIN n°14637802) a donné toutes ses parts indivises dans le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au 6, la rue Commission, Tunis connue sous le nom de Waraqa Ben Ghorbal gros, avec tous ses éléments matériels et immatériels, y compris le nom, le client, la désignation et un dispositif de refroidissement, à Mr. Lassaad Ben Abdallah Ben Naser Ben Mohammed Chibeni (CIN n°4746656). Toutes les oppositions sont acceptées au Bureau de Notaire Maître Tounakti Salha sis au 28 bis 1er étage cité Ezzouhour 3 Tunis. Annonce parue au journal Le Quotidien le 4/9/2020.

2020401769FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte en date du 18/8/2020 enregistré à la recette des finances Rue Autriche le 25/8/2020 sous le n°20202868, quittance n°46399. La société Bubble Wash SARL siège social rue Hédi Nouira Complexe le petit prince Ennaser 2 Registre National des Entreprises n°1282706C représentée par ses gérants Mahdi Ben Hmida et Ali Ben Naser a cédé la totalité du fonds de commerce inscrit au Registre National des Entreprises n°1282706C situé à la rue Hédi Nouira complexe le petit prince A01 Ennaser Ariana ayant pour objet nettoyage moderne et autres services situé à rue Hédi Nouira Complexe le petit prince Ennaser 2 Registre National des Entreprises n°1282706C.

Toutes oppositions acceptées entre les mains de Me Habiba Amrouche au complexe administratif et commercial Ariana Centre rue 18 Janvier 1952 Bureau C 203 deuxième étage dans les délais légaux.

Cette annonce a été publiée aux journaux la Presse et Essahafa du 3/9/2020.

2020401775FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé rédigé par Maître Sellami Ridha, avocat, en date du 24/8/2020 enregistré à la recette des finances La Marsa le 3/9/2020 quittance n°87584, enregistrement n°20204176 la société Arti Concept Identifiant Unique n°1481797/G siège social sis au centre commercial El Ahmadi 2 La Marsa a vendu à Mme Zaineb Kechaou, titulaire de la CIN n°01007686 domiciliée à la route Teniour km 3 Impasse kharoub, la totalité du fonds de commerce relatif à tout commerce qui s'exerce au centre commercial El Ahmadi 2, étage 1, La Marsa, avec tous ces éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions éventuelles seront effectuées auprès du rédacteur de l'acte Maître Sellami Ridha, avocat, dont l'étude est sise au 1 bis, rue André Ampère, immeuble «Nour», 1er étage, bureau n°3 cité administrative Ariana, dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Essabeh» et «Le Temps» du 9/9/2000.

2020401787FCCC2

Location gérance libre

Contrat gérance libre

Suivant contrat location gérance libre en date du 14/8/2020, enregistré à la recette des finances Bab Souika Tunis le 21/8/2020 sous le n°20301504 Quittance n°M041836 Mr Farhat Ben Boueich Bayounes n° CIN 00174815 a loué à la Société W M H SARL MF : 1681276Y gérée par Mr Moez Ben Ahmed Wertani n° CIN 00990052 tout le fonds de commerce pour vente Habillement et prêt à porter, sis au 63 rue Kasbah Tunis.

2020T00817FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p du 3/6/2020 enregistré à la recette des finances "Habib Thameur" Tunis le 8/7/2020 quittance n°M034001 enregistrement n°20301421 Mr Mokar Mlaih CIN 00526779 délivrée le 14/11/2011, a loué à la société AD MAKEBA identifiant unique 1630262K le fonds de commerce exploité en vente de chaussure et maroquinerie sis 53 rue Moktar Attaya Tunis pour une période de dix ans.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de la locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel.

Ce même avis est paru aux journaux Chourouk et le Quotidien le 5/9/2020.

2020T00818FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP rédigé en date du 14/7/2020 par Me Mohamed Ben Tahar Mkhinini, Avocat ayant son étude à l'Av. Mohamed Maarouf Sousse, enregistré à la recette des finances de Sousse en date du 18/8/2020 sous le n°20301900 quittance n°M061684 Mohamed Ben Ali Romdhane, titulaire de la carte d'identité nationale n°02944625, demeurant au 12 Route du lycée secondaire Msaken Ouest Sousse, loue à Wafé Sakhana, titulaire de la carte d'identité nationale n°08452060, demeurant à 101 Rue du Caire Msaken Ouest Sousse, la totalité du fonds de commerce exploité dans le local situé à la Cité commerciale Msaken consistant en un café dénommé «Café la Victoire» et cela pendant une période deux (02) ans renouvelables, du 01 juillet 2020 au 30 juin 2022. L'annonce a été également publiée aux deux quotidiens Echourouk et Le Quotidien du 4/9/2020.

2020S00897FCCC3

Location de fonds de commerce

(Gérance libre)

Suivant un contrat de location de fonds de commerce du 24/8/2020 enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 31/8/2020 sous le n°20301780 quittance n°M039727, Mr Bouraoui Kamel a transféré la totalité du fonds de commerce (gérance libre) située à la rue El Meddeb Hassen Sousse à Mr Abdelli Mohamed gérant de la société Fleur des épices spécialisé en commerce des produits alimentaires et des épices en gros et en détail.

Les oppositions doivent être adressées au Mr Abdelli Mohamed sis 04 rue El Enneb Ksibet Echatt Sousse dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

2020S00915FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu de contrat conclu en date du 15/01/2019 enregistré à la recette des finances Cité Attadhamen le 27/7/2020 quittance n°M055011 enregistrement n°20302391, la Société Prix Folie représentée par son gérant Mr. Walid Aboua titulaire de la CIN 08344929 a loué à la Société ONS DISTRIBUTION représentée par son gérant Mr. Khaled Al Badri titulaire de la CIN 08191436 un fonds de commerce d'un local destiné à la vente des produits divers, sis à Avenue de l'Union du Maghreb Arabe route la Soukra Ariana.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 9 septembre 2020.

2020401765FCCC3

Résiliation de contrat location gérance libre du fonds de commerce

Selon le contrat de location gérance libre du fonds de commerce enregistré au Registre National des Entreprises sous le n°202020370 en date du 10 Mars 2020, sis au centre commercial Cité Jamil, Boutique n°16 bis 2091 Menzah 6 contracté entre la propriétaire Mme Zeinouba Bnt Mohamed Ben Mohamed Ben Ibrahim titulaire de la CIN n°04662176 délivrée le 4 juin 2015 et la locataire société PAOLA MODE CONFECTION & COMMECE SARL, Identifiant Unique : 1630403E, représentée par sa gérante Mme Rym Ben Amor titulaire de la CIN n°07023489 délivrée le 30 Janvier 2020, ce contrat est signé le 12/02/2020 et enregistré à la recette des finances d'El Menzah VI le 18/02/2020 sous le n°20301049, quittance n°M021089, il a été décidé entre le propriétaire et le locataire et convenu en commun accord la résiliation du contrat de gérance libre du fonds de commerce sus indiqué à partir du 31 juillet 2020.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 8 septembre 2020.

2020401771FCCC3

Location d'un fonds de commerce (Gérance libre)

Suivant acte sous seing privé légalisé de signature en date de 29/6/2020 à la municipalité d'Ariana enregistré à la recette des finances d'El Menzeh 6, le 27/7/2020 quittance M069709 enregistrement n°20303373. Mr Karim Makni CIN n°07416473 a loué à la société "STORYTELLING" en cours de constitution représentée par son gérant Amed Harguel CIN n°08716783 la totalité du fonds de commerce lui revenant, dont le local situé au 99 avenue nouvelle Ere Ennasr 2 Ariana à partir du 01/6/2020, jusqu'au 31/5/2023 destiné à l'exploitation de restaurant.

2020401778FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Solidaire de Tunis

Siège social : 6 rue Athéna - Saida Manoubia - Tunis.

Objectifs :

1) Contribuer pour diriger l'intégration et l'environnement physique et moral des personnes handicapées, et les pousser à être actives dans la société

2) Contribuer à l'aide aux pauvres, aux nécessiteux et à ceux sans lien

3) Sensibiliser à la nécessité pour les jeunes handicapés et handicapés de leur montrer confiance et de libérer leurs talents tout en s'efforçant de les intégrer dans la société.

Président : Mohamed Hédi Harrar

Trésorier : Mohamed Chouchene

Secrétaire général : Sami Ben Abdelkarim Mejri.

2020T00812APSF1

Constitution d'une association

Nom : L'Amicale des ouvriers et des agents du foyer universitaire Omrane Supérieur 1 et foyer universitaire foyer Omrane Supérieur 2

Adresse : Foyer universitaire Omrane Supérieur 1 / 1 rue 6077 Omrane Supérieur 1091 Tunis.

Objectifs :

- Approximation des liens d'amour, de coopération et de communication entre le personnel et les ouvriers du foyer

- Hommage aux retraités du foyer

- Fournir une aide financière pour les occasions au profit des employés et ouvriers du foyer

- Réaliser des activités culturelles et de divertissement au profit des employés et les ouvriers

- Fournir des tickets de repas aux personnels engagés.

Membres :

Président : Moemen Thebti

Secrétaire générale : Amira Zarai

Trésorier : Mohamed Sassi Aouadi.

2020T00814APSF1

Constitution d'une association

Suivant acte sous seing enregistré à la recette des finances à Siliana sous Quittance n°M016316 et enregistré sous le n°19000447 en date du 7/10/2019 la constitution de l'association culturelle.

Nom : Les Génies du futur

Adresse : 84 Avenue Farhat Hached Gaafour 6110.

Objectifs :

- Contribuer à entourer les enfants et à développer leurs capacités en tant que pilier de l'avenir.

- Contribuer à inculquer les nobles valeurs et principes de citoyenneté à l'enfant.

- Réalisation d'activités éducatives et récréatives comme Loisir.

Présidente : Asma Mejri

Trésorière : Hedia Weslati.

2020T00816APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Amicale de foyer universitaire Bardo 3

Lieu : Foyer universitaire Bardo 3, rue Habib Bougtfa Bardo El Romena 1068.

Objet : Amicale.

Objectifs :

- Promouvoir la solidarité et la cohésion entre les agents et les personnels du foyer universitaire

- Honorer les agents et les personnels partis à la retraite

- Fournir des aides financières chaque occasion sociale pour les différents membres de l'amicale

- Entreprendre des activités sociales, culturelles, sportives de mise en place aux bénéfices de ses membres.

Fondateurs :

Présidente : Latifa Khelil

Secrétaire général : Abderhamen Belghuith

Trésorier : Insaf Dimassi.

2020R01818APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : L'Association Nationale pour Soutenir le Produit Tunisien Tunisia Produces.

Adresse : Colisée Soula - Escalier A, 3ème étage, El Manar 2 Tunis 2092.

Objet : Association Economique sociale culturelle.

Objectifs :

La participation à la mise en valeur du produit tunisien à l'intérieur et à l'extérieur.

- S'intéresser à la qualité du produit tunisien et de sa capacité compétitive.

- Aider les jeunes promoteurs à lancer leurs propres projets dans n'importe quel secteur économique.

- La participation au développement des activités économiques au pays.

- La participation à la mise en valeur des efforts et des productions des inventeurs et créateurs tunisiens dans tous les domaines.

- Œuvrer pour la présentation de suggestions et propositions aux organes compétentes afin de renforcer la productivité et l'économie Tunisienne d'une façon générale, et aussi pour faciliter le travail des promoteurs. Etablir des relations avec les associations et organisations nationales, étrangères et internationales.

La participation à la mise à niveau des capacités économiques du pays.

Comité Directeur Constitutif :

Président : Moez Hrizi.

Secrétaire Général : Maher Somai.

Trésorier : Omar El Oudi.

Coordinateur Général : Donia Gahar.

Chargé de l'information : Bassem Lamouchi.

Chargé des relations extérieures : Samir Zantour.

Chargé de la communication : Aziz Abdelaziz.

2020R02010APSF1

Association Tunisienne des Rottweilers

1 Rue Egypte - Nouvelle Médina 3 Ben Arous

Suivant le procès verbal du 4/11/2019 et procès de huissier du 06/01/2020 enregistrés au Tribunal de Ben Arous sous numéro 4432 et la lettre recommandée avec accusé de réception numéro 3163948 TN, la décision du création d'une association :

Nom de l'association : Association Tunisienne des Rottweilers

Adresse : 01 Rue Egypte - Nouvelle Médina3 - Ben Arous.

Objectifs :

- Contribuer à la définition et travailler à l'amélioration du Rottweiler

- Relier les relations avec les associations, organisations et institutions ayant des objectifs similaires à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

- Les membres fondateurs :

- Président de l'association : Mr Mohamed Amine Ben Romdhane

- Vice-présidente : Mme Ouni Sihem

- Secrétaire général : Slim Ijrabe

- Trésorier : Marouen Cherif.

2020R02018APSF1

Constitution comité du groupement

Suite de procès-verbal du 13/3/2020 inscrit à la recette des finances de Beni Khalled du 20/5/2020 sous la matricule n°20700295 et le bon n°Mo11511 on a pris décision de : de créer un Groupement de développement agricole de meznine. Monsieur Adel Kabtni, monsieur Mohamed Ali Kabtni et monsieur Rabeh Niri ont été élus comme président du groupement et trésorier selon le procès-verbal de distribution de rôles ci-joint.

2020R02013APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Club Olympique Triathlon de Kairouan

Objet : Sportif

But : Former et encadrer les jeunes dans le sport du Triathlon

Siège : Lotissement Essahabi 04 Rue Chili - Kairouan

Visa : 1336 du 02/9/2020

Président : Moez Nagra

Vice-Président : Imed Rourou

Secrétaire Général : Mohamed Mnaf Alouini

Trésorier : Mohamed El Hédi Ghozzi.

2020S00909APSF1

Constitution d'un Syndicat de Copropriété

Suite au P.V de réunion du 17 janvier 2020, il a été constitué :

- Un syndicat de copropriété de l'immeuble Rayahine.

Adresse : Immeuble Rayahine (Safir Center) Place Hédi Chaker à Sfax.

Et dont le comité :

Maher Bouaziz : Président

Ahmed Dhieb : Vice-Président

Leila Fgaier : Trésorière.

2020X01155APSF1

Syndic Résidence Ramla Centre

En vertu du procès-verbal enregistré le 16 Juillet 2020 au receveur des finances Arbi Zarrouk à Sfax sous le n°32465 a été constitué le Bureau de Syndic Résidence Ramla Centre Rue Manzel Chaker km 1 - Sfax.

Les propriétaires ont élus les membres suivants :

- Fathi Ammar : Président du Syndic

- Youssef Rawin : Secrétaire général

- Fatma Bouzid : Trésorière.

2020X01174APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Tunisienne des industriels de la plasturgie (ATIP)

Siège : 39 Avenue du Japon 1073, Tunis

Objectifs : Participation au développement de l'industrie du plastique à travers le renforcement des compétences, établissement de relations entre les entreprises et les organisations opérant dans le secteur.

Composition du comité directeur :

Président : Chekib Debbabi

Vice-président : Thierry Derancourt

Vice-président : Raffaelo Fabroni

Secrétaire Général : Jamel Kasmi

Trésorier : Saleh Omari.

2020401428APSF1

Création d'un G.D.A

En vertu du statut approuvé le 15/7/2020 et enregistré à la recette des finances à Béja sous le n°20702749 du P.V de l'assemblée générale enregistré sous le n°20702750.

Il a été crée un G.D.A «CHIHAOUIA FEMME ZEMNIA» à Béja sud : Activité :

Protéger les ressources naturelles et aider ceux qui sont impliqués dans la valorisation de leurs produits.

82 Rue Bizerte - Cité El Amal - Maagoula - Béja Sud.

P.C.A : Anissa Bent Youssef Magraoui

Trésorière : Ahlem Bent Hassen Moussi.

2020401784APSF1

Homologation de résolutions

RESIDENCE DIAR EL FELL

Rue Bechir Ben Hamida Tantana

En vertu du PV de l'assemblée générale du Syndicat des Copropriétaires de la Résidence Diar El Fell pour l'exercice 2019/2020 tenue le 8/8/2020 enregistré à la recette des finances d'Akouda sous le n° 20701479 quittance n°M021656 et dont copie est déposée à la Municipalité d'Akouda en date du 1/9/2020 les copropriétaires suivants sont élus membres du syndic :

Mr Jamel Mahroug : Président

Mr Jilani Bouktila : Trésorier

Membres : Mr Talel Jomaa, Mr Fethi Zarrouk, Mme Neila Zarrouk, Mme Maria Koryukaeva, Mr Ferid Zourgani.

2020R02000APSF2

Election d'un nouveau bureau syndical pour une résidence

A la suite de l'assemblée générale ordinaire élective ayant lieu le 22 juillet 2020 et de son PV enregistré à la recette des finances de Carthage le 10 Août 2020 n°20801095, quittance n°M0520221 un nouveau bureau de syndic de copropriétaires a été élu pour la résidence méditerranée sise à rue Toulkaram Gammarth. La composition du nouveau bureau est comme suit :

- Mouez Soussi : Président
- Najib Hajji : Secrétaire général
- Moncef Badri : Trésorier
- Jouda Daghfouss : Membre.

2020R02005APSF2

Rénovation du syndicat des propriétaires de l'immeuble «D3»

Suite à la décision de la commune du 1/9/2020, il a été décidé de renouvelée le membre de syndicat des propriétés de l'immeuble D3 sis Radés forêt comme suit :

Présidente du syndicat : Nadia Ghaba

Trésorier : Fathi Mokni

Membre : Alia Zayani

Membre : Faraj Wardani

Membre : Yassin Twihri.

2020R02015APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques après réduction de la mise à prix

1/ Créancier saisissant :

Société TECNOCAVE en la personne de son représentant légal, SRL Italienne Immatriculée sous le numéro 00423570456, dont le siège social est sis à Avenza Carrara Italie, élisant domicile au cabinet de son Avocat sis au 2 Rue de Marseille 1001 Tunis.

2/ Débiteur saisi :

Société les Abrasifs du Sahel en la personne de son représentant légal, SARL Immatriculée au Registre de Commerce sous le numéro B 1140281997, ayant pour Identifiant Unique le 0022088W, dont le siège social est situé à la Z.I Dkhila Route de Sousse 5060 Monastir.

3/ Avocat poursuivant :

Maître Bessem Ben Salem Avocat à la cour de cassation dont le cabinet est sis au 2 Rue de Marseille 1001 Tunis.

4/ Désignation de l'immeuble saisi :

Il s'agit de 3954 parts indivises sur un total de 13180 parts dans le bien immobilier dénommé "Hamdoun 2" objet du titre foncier numéro 75272 Monastir, consistant en une terre agricole contenant des oliviers, composée de la parcelle 425 et dont la superficie totale est de 13180 m² répartie en 13180 parts, et qui se situe à Skanes délégation Monastir Gouvernorat Monastir, et qui a été représentée par l'expert judiciaire Houssem El Khelifi désigné par ordonnance sur requête n°62884 par M. le Président du Tribunal de Première Instance de Monastir, comme constituant la parcelle n°2 dans le titre foncier 75272 Monastir et dont la superficie est de 3522 m².

5/ Mise à prix :

La mise à prix est fixée à 633.960,000 dinars est réduite à 380.376,000 dinars suite à la baisse légale de 40%.

Les frais de la saisie et de l'adjudication sont en sus et seront fixés par le tribunal le jour même.

6/ Tribunal et adjudication :

L'adjudication aura lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir le mercredi 7 octobre 2020 à partir de 9 heures.

7/ Visite de l'immeuble :

L'immeuble peut être visité chaque jour sur place et il est possible de se faire communiquer une copie du cahier des charges auprès du greffe du tribunal de première instance de Monastir ou auprès de l'Avocat poursuivant.

8/ Participation :

Les enchères sont portées par intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable conformément à la loi.

Les personnes de nationalité non tunisienne devront se faire délivrer une autorisation préalable du Gouverneur territorialement compétent.

2020T00828VEPA1

Maître Houda Haddada

Vente aux enchères publiques

Avocate près la cour de cassation

39, Rue Omar Ben Kaddah, Montplaisir - 1073 Tunis

Tél : 71 903 928

Fax : 71 950 984

Matricule fiscal : 0781214/G

1- Partie poursuivante : Marwan Ben Ali Ben Chihi Albokri, copropriétaire demeurant à la rue Petite Malta, Tunis; et élisant domicile au cabinet de son avocate indiqué ci-dessus.

2- Partie opposante : a- Mohamed Elagmi Ben Mustapha Ben Alkilani, copropriétaires, titulaire de la CIN n°00518201 ; demeurant au 26 rue Chaari, bordj Wazir, Ariana.

b- Mohamed Khaled Ben Mohamed Ben Ahmed Zaabar, Asma Bent Mohamed Ben Ahmed Zaabar, Rim Bent Mohamed Ben Ahmed Zaabar, Lamia Bent Mohamed Ben Ahmed Zaabar, Iman Bent Mohamed Ben Ahmed Zaabar; copropriétaires, demeurant tous à Cité de l'Avenir Ain Zagouan, Awina, Tunis.

3- Immeuble objet de poursuite : La propriété objet du titre foncier n°64316 Tunis dénommée "Terre Le Kram" sise à Ain Zagouan la Goulette, Tunis; composée de la parcelle n°130 consistant en un terrain non bâtis d'une superficie de 601 m² propriété indivise entre les propriétaires. Ce terrain est situé au bord de la rue des jasmins à proximité de la voie rapide menant de Tunis à la Marsa. Ce terrain est délimité au nord-est par le titre foncier n°64184 Tunis, au nord-ouest par le titre foncier n°64463 Tunis, au sud-est par le titre foncier n°64472 Tunis et au sud - ouest par une route nommée rue des Jasmins.

4- Mise à prix : 402.670 ,000 dinars outre les frais et honoraires qui seront fixés le jour de l'audience.

5- Date et lieu des enchères : le mardi treize octobre deux mille vingt (13/10/2020) à partir de 9h du matin à la chambre des criées immobilière; du tribunal de première instance de Tunis, palais de justice de Tunis.

6- Visite de l'immeuble : Les jours de travail aux heures administratives.

2020R02007VEPA1

Vente aux enchères publiques

La poursuivante : Moufida Bint Al Habib Al Mechri, Agent quotidienne, demeurant Rue Ahmed Tlili Rajich Mahdia.

Contre :

1- Houriya Bint Belgacem Dardouri, agent quotidienne, demeurant Rue Habib Bourguiba, route Ksour Essef Rajich Mahdia.

2- Hana Bint Belgacem Dardouri, agent quotidienne, demeurant malaji, cité Annouhoudh Rajich Mahdia.

L'avocat poursuivant : Maître Nabil Ben Rjeb, rue 02 Mars Mahdia ; titulaire du numéro d'identification fiscale 1193949/z.

Le bien immobilier à vendre : Tout le terrain adapté à la construction, de forme inclinée, montagneuse, et qui contient des cactus de figues de Barbarie, situé à zone Alwadi, précisément du coté Est de Rue Ibn Rochd, à la commune municipale de Rajich, Gouvernement de Mahdia, Avec une surface de 449 mètres carrés : Les frontières comme suit : Coté Nord : terrain à la propriété des héritiers de Mohamed Ben Fredj Al Irwi de longueur de 21.95 mètres, puis vers le sud en longueur de 4.30 mètres puis vers l'Est en longueur de 8.30 mètres, à ce propos le terrain est bordé par un terrain à la propriété de Mohamed Ajroud avant et les tiers maintenant, de coté de l'Est : terrain à la propriété des héritiers de Mohamed Chfayer en longueur de 13 mètres, de coté Sud terrain à la propriété de Rachid Alirwi en longueur de 25 mètres, de coté Ouest : Route connue par Rue Ibn Rochd en longueur de 18.70 mètres.

Mise à prix : Le prix d'ouverture de bien a été fixé à cinquante huit milles et trois cents soixante dix dinars (58370.000 D). Le total des frais a déterminé par le président du tribunal de première instance de Mahdia.

Date et lieu de l'adjudication : La vente par adjudication aux enchères publiques du terrain ci-dessus mentionné sera procédé le lundi 12 octobre 2020 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Mahdia à 9h du matin dans son prétoire habituel.

Remarque : La propriété proposée à la vente peut être visitée toute la journée de la semaine de huit heures de matin jusqu'à 18 heures. La participation ne peut être que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir, soit consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, soit présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. Et pour plus d'information voir les conditions générales au greffe du tribunal de première instance de Mahdia ou la communication avec l'avocat poursuivant.

2020S00901VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Maître Youssef Lahmar

Avocat

Il sera procédé le mardi 13/10/2020 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Ben Arous, à la vente de l'immeuble ci-après et suivant les conditions suivantes :

Le créancier : Banque internationale Arabe de Tunisie, SA, dont le siège social est à Tunis, 70-72, Avenue Habib Bourguiba, immatriculée au Registre de Commerce de Tunis sous le n°B187881996, élection domicile au bureau de son avocat Maître Lahmar Youssef sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Le débiteur saisi : Madame Neila Bent Mohamed Salah Allani, demeurant à Kairouan 2 rue Ibn el Heni el Mansoura, CIN n°02034399 (en sa qualité d'emprunteur).

Caution hypothécaire solidaire propriétaire du titre mis en vente :

- Madame Amina Bent Hfaiedh Allani, demeurant à El Kantaoui n°27 Ezzitouna 1, CIN n° 07686222, mariée à monsieur Hafedh Baaziz sous le régime de la communauté des biens,

- Monsieur Hafedh Ben Abdelkader Ben Salem Baaziz, demeurant à El Kantaoui n°27 Ezzitouna 1, CIN n°08449435.

Avocat poursuivant : Maître Lahmar Youssef, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du Docteur Calmette - Sousse. (MF 342080S). Le bien immobilier mis en vente : La totalité du titre foncier 168066 Tunis, relatif à la propriété dénommée «Errayhane 42», d'une superficie de 94 m², constitué par la parcelle 48 du TF 83246 Tunis, situé à la résidence «Errayhane» à la rue Lac Windermere aux Berges du Lac gouvernorat de Tunis. Il s'agit d'un appartement situé au 3ème étage escalier A n°A3-3, composé d'un hall, salon avec balcon, couloir, deux chambres, cuisine avec balcon et salle de bain. Le sol est marbré au salon et couloir, le reste est carrelé. La toiture en dalle, les fenêtres en aluminium, l'appartement est équipé de l'eau potable, d'électricité, gaz naturel, chauffage central et interphone.

Mise à prix : Trois cent trente neuf milles deux cent treize dinars et 570 millimes (339.213.570 DT).

La visite de l'immeuble : se fait chaque jour au temps de travail sur rendez-vous.

Observation :

Pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis situé à Tunis ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix Indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2020S00906VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un fonds de commerce

Poursuivants : Haji Younes CIN 02688736 élu domicile au cabinet de leur Avocat Maître Kahloul Aymen sise à Sousse (Rue Ali Garmechi).

Débiteur poursuivi : Feki Samir CIN 04199538 Avenue Abou Hanifa Immeuble ZAFRAN Boucherie Samir Wardani cité Riadh Sousse.

Titre exécutoire : Jugement Civil rendu par la cour d'appel de Sousse le 25/06/2019 dans l'affaire n°64372

Désignation du fonds de commerce objet de la vente : Il s'agit d'un fonds de commerce «Boucherie Hamouda» Maintenant «Boucherie hama client gâté» avec ses éléments corporels et incorporels.

Les éléments incorporels : La clientèle, l'achalandage, le nom commercial, l'enseigne.

Les éléments corporels :

2 Frigot - un comptoir en bois

1 climatiseur

Balance électronique

Activité du fonds de commerce boucherie :

Mise à prix : (18.100.000 D) dix huit mille cents dinars.

(14.300.000 D) pour les éléments incorporels.

(3800.000 D) pour les éléments corporels.

Date et lieu de la vente : mardi le 29/9/2020 à 11h au lieu de fonds de commerce ,avenue Abou Hanifa Immeuble ZAFRAN Boucherie Samir Wardani cité Riadh Sousse.

Huissier de justice chargé de la vente : Maître Ben Haj Salem Jamel Huissier de justice à Sousse 27 avenue Tahar Sfar Sousse Tél : 73 214 268, MF : 746998B

N.B : Ne peut participer à l'enchère que celui qui assure 10% de la mise à prix à travers un chèque certifié auprès du huissier de justice.

Ne peut Bénéficier de l'enchère que celui qui a présenté la totalité du prix et des frais en espèce ou par chèque certifié auprès de l' huissier de justice.

2020S00930VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement SA, RC : B193222000, sise à 3 rue d'Hollande Tunis représenté par son directeur général domicile élue chez Maître Adel Atitallah rue Salem Harzallah immeuble Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Lotfi Ben Mostfa Chkiwa, C.I.N : 00277191, demeurant à :

- Rue Gafraj Jara Gabès

- Rue Ali Dhib Gabès.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «EL WED» objet du TF 12242 Gabès sis à Mtorrech Gabès au bord de oued klem GP 1 et la route menant vers Mtorrech cité Ibn Khaldoun coté est de la ville de Gabès parcelle n°514 du plan de lotissement de l'AFH d'une contenance de 545m² sur le quel est édifiée une villa d'un seul niveau contenant des chambres, une cuisine, un séjour, une toilette, un garage, une clôture du coté sud et ouest, d'une superficie couverte de 169.75 m² délimité du coté sud par une rue de 10 m de larguer, du coté nord par une construction existante, du coté ouest par une rue de 8 m de largeur et du coté est par une construction.

Il est caractérisé par son bon emplacement puisqu'il est situé dans une zone contenant tous les équipements.

Mise à prix : (157.797.000) après la réduction du prix du 40%.

La date et lieu de la vente : le 19/10/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes Immobilières du tribunal de première instance de Gabès.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Gabès où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01120VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Créancier poursuivant : Belhassan Chtourou, titulaire de la carte d'identité nationale N° 05244692, domicilié à route de Gabès Km 6,5 impasse elbadrani Thyna Sfax.

Débiteur saisi : Mohamed ben said Ben mohamed Louati, titulaire de la carte d'identité nationale N° 01256846 en tant que débiteur principal, marin retraité de profession, domicilié à route saltania Km 07 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Feki Zaher, Avocat à la cour de cassation de la société Dami & Feki avocats associés, société civile professionnelle d'avocats, domiciliée rue habib thameur et rue haffouz immeuble océan bleu 6éme étage Sfax.

Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble sis à la route saltania Km 8 Sfax consistant en un local à usage d'habitation situé à l'étage constitué de deux étages bâtis au dessus d'un rez de chaussée propriété de tiers, dont l'accès se fait par des escaliers non couverts situés collés à la construction de son côté est, le 1er étage supérieur dont la surface est de 124,10 m2 est composé d'un hall, trois chambres, cuisine, wc et couloir ; le 2éme étage supérieur dont la surface est de 95,75 m2 est composé d'un hall, deux chambres, cuisine, wc et couloir, la construction n'est pas achevée, ses composantes sont modestes, son sol est encore en béton, la plupart des murs sont couverts d'enduit de l'intérieur et le périmètre extérieur n'est pas couvert d'enduit, l'étanchéité de la terrasse n'est pas faite. L'immeuble dispose de l'électricité et de l'eau courante, les dimensions de l'étage supérieur du nord au sud des cotés est et ouest 7,30 mètres, et de l'est à l'ouest 17 mètres, les mesures du deuxième étage supérieur commencent du coin nord-est vers le sud 4,60 mètres puis vers l'ouest 17 mètres puis vers le nord 7,30 mètres puis vers l'est 6,50 mètres puis vers le sud 2,70 mètres puis vers l'est pour coller au coin point de départ des mesures 10,50 mètres, toutes la construction est limitée au nord par Mohamed Chtourou, à l'est une entrée commune par laquelle on accède à l'étage, au sud Hédi Bouzguenda et derrière lui Wided Chtourou.

Mise à prix : Trente-cinq mille dinars (35.000,000 d), vingt mille dinars (20.000,000 d) pour la construction du 1er étage et quinze mille dinars (15.000,000 d) pour la construction du 2éme étage.

Date de l'adjudication : Lundi douze octobre deux mille vingt (12/10/2020) à neuf heure du matin et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble saisi : L'immeuble saisi peut être visité pendant tous les jours de la semaine. Ceux qui veulent consulter le cahier des charges peuvent prendre contact soit avec le greffe du tribunal de première instance de Sfax 1, soit avec le cabinet de l'avocat poursuivant maitre Zaher Feki, avocat auprès de la cour de Cassation, domicilié au cabinet de Dami & Feki avocats associés, rue habib thameur et rue haffouz immeuble océan bleu 6éme étage N° 66 Sfax. Ceux qui veulent participer aux enchères doivent consigner le tiers de la mise conformément à la loi et les personnes de nationalité étrangère doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

2020X01160VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm, Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Naib Bank, S.A. R.C : B1101511997, sise à Tunis avenue Kheireddine Pacha lotissement Ennasim Montplaisir 1002 Tunis.

La partie saisie : Mohamed Ben Ahmed Ben Mahmoud Krichene, gérant d'une société (CIN 01225119 demeurant à la route de Taniour km2 ceinture n°5 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «najwa163» objet du TF n°499 Sfax sis à la route de Taniour km 2 Sfax et précisément à 35 mètres d'une rue dérivé du coté ouest de cette route dans une zone à usage d'habitation délimité du coté sud par une rue, du coté est par siala et la parcelle n°2 du lotissement n°38638, du coté ouest par Hammemi, la parcelle n°4 du lotissement n°38638, du coté nord par Fakhfakh consistant en un terrain d'une contenance de 499 m² clôturé de tous les cotés sur lequel est fondé une villa de 2 étages et au coté nord ouest un garage.

Le rez-de-chaussée d'une superficie couverte de 140m² contenant une véranda, couloir; un hall avec des escaliers menant au 1er étage, un séjour, une cuisine, une salle d'eau et dépôt.

Le 1er étage d'une superficie couverte de 115 m² composé d'un hall, un séjour, un couloir, 2 chambres à coucher, un bureau, une salle de bain, une toilette et un séjour.

Le garage d'une superficie couverte de 20 m².

L'immeuble est équipé en électricités, l'eau potable et il est en bon état.

Mise à prix : (520.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 19/10/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01162VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Société kammoun frères SARL, R.C : B1108791997 MF : 442617L

siège social rue d'Alger immeuble Ben Zina n°022 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «ichrak» objet du TF n°81600 Sfax sis à la région elhajeb délégation de Sfax sud gouvernorat de Sfax consistant en un terrain situé au sein du plan d'aménagement de la municipalité d'elhajeb Sfax d'une contenance de 8904 sur lequel est édifié un dépôt en métallique d'une superficie de 488 m² contenant une porte menant à un grand espace dont le toit en tolle les piliers en béton armé et le sol en sable clôturé de tous les cotés.

Le terrain est nu clôturé du coté est par des murs, de coté nord et ouest par une haie.

L'entrée contient une barrière mobile en fer la zone est équipée en eau potable et en électricité.

L'immeuble délimité du coté sud par la route Sidi Abid d'où son entrée, du coté nord par le TF n°249491 et du coté ouest par la parcelle n°24, 26, dans une coté et dans un autre coté la parcelle n°34 et 58.

Mise à prix : (883.120.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 14/10/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01163VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Mohamed Ben Mohamed Jaraya, CIN 01131903, commerçant, demeurant à n°51 rue Khaled Iben Walid Gremda Sfax 2.

2/ rue Mohammed Hédi Kfacha Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «saadoun» objet du TF n°42650 Sfax sis à rue le marché central dérivé de l'avenue Habib Bourguiba, consistant en un terrain d'une contenance de 498m² sur lequel est édifié une construction ancienne en mauvaise état dont le toit en partie béton et en partie en barres en bois d'une superficie couverte de 326m² contenant deux magasins et le reste des dépôts et une salle d'eau et au coté ouest il y a une construction dont le toit en zinc d'une superficie couverte de 56m².

Il est équipé en électricité et en eau potable.

Il est délimité du coté sud par Ghomrasni, du coté est par rue marché central, du coté nord par Taktak et du coté ouest par société SOTES.

Mise à prix : (1.597.800.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 12/10/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01164VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante :

Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie :

Abdelhafidh Harb, CIN 03346237, demeurant à cité El Hana n°140 Bedouret Gabès.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé "Hana" objet du TF n°18205 Gabès sis à Mtorech Gabès sud au bord de oued elklem la route nationale n°1 et la route menant à mtorech, d'une contenance de 955 m² sur lequel est édifié une villa et quelques construction au 1er étage soient 20 piliers en béton et des cloisons en briks de 12. La superficie couverte de tous l'immeuble est de 228.63 m².

Le rez-de-chaussée contient une clôture façade à laquelle existe une porte d'entrée d'un garage (abri de voiture) d'une superficie couverte de 39.76 m² au niveau des piliers en béton armé et le toit en dalle ourdi à coté une petite porte d'entrée de villa et accessoires, l'entourage de la construction une partie aménagée en déchets de marbres et le reste au coin sud ouest un dépôt d'une superficie de 19.06 m² et des escaliers non achevés au niveau du béton menant au toit, une réserve d'eau et une villa composée d'un hall qui mène à un couloir, une salle de réception au milieu d'un séjour, une cuisine contenant une sortie, une terrasse, une salle d'eau et une chambres.

L'immeuble est en bon état, il est construit selon les normes techniques connues à la région.

Il est délimité du coté sud par la parcelle n°467, du coté est par la route principale n°1, du coté nord par la parcelle n°465 et du coté ouest par oued klem.

Mise à prix : (284.011.800 dt) après la réduction du prix de 40%.

La date et lieu de la vente : Lundi le 19/10/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Gabès.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Gabès où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01166VEPA1

Vente aux enchères publiques après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D Sfax

M.F : 000 P A 808008W

Poursuivant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au RC sous le n°B187881996 et à Sfax en sa succursale.

Partie saisie : Riadh Hachicha, commerçant, titulaire de la CIN n°05362946, demeurant à la route de Tunis km 2.5 impasse «taktak» Sfax 3002.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un appartement sis au premier étage de la propriété située à Sfax, sur la route de Tunis km3 à la rue «fleur de printemps», à environ 500 m de la route principale, la superficie de l'appartement, qui est en cours d'achèvement et n'est pas complètement construite, est d'environ 160 m². Il contient un salon *Un séjour qui ouvre sur le dit salon * Un petit couloir * Une cuisine non encore équipée et * Une suite de nuit qui contient 2 chambres, un petit hall, une salle de douche inachevée, une 3ème chambre avec une douche privée.

Les murs intérieurs et extérieurs de l'appartement sont entièrement enduits de ciment, les principaux réseaux électriques et sanitaires sont concentrés, le plafond est en staff, tout le sol est en ciment et il n'y a aucun équipement en bois ou sanitaire. Les escaliers menant à l'appartement sont communs avec l'appartement qui la limite du coté sud. Ils sont encore à leur première étape avec du ciment uniquement,

La construction est limitée de l'Est par rue fleur du printemps d'où son entrée principale, de l'ouest par Ghram, du sud par les escaliers communs et l'appartement de Anis Hachicha et du nord par Rekik.

La mise à prix : 52.800.000 D après déduction de la mise à prix de 40% frais en sus.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu lundi le 12/10/2020 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2020X01169VEPA1

Avis aux créanciers

La décision d'estampiller une entreprise de crédit

Jugement urgent n°8158

Datée du 10 janvier 2019

(dossier n°7)

Selon la décision émanante du tribunal de première instance Zaghwen dans Jugement urgent n°8158 daté le 10 janvier 2019, Maître Sameh Khemiri liquidatrice et mandatrice de justice annonce la décision de clôture de procédure de mandation de justice suivant jugement daté de 24 juin 2020 exigeant le scellement du crédit des travaux sur le souscripteur représenté par l'ensemble du bâtiment construit sur La moitié tribale de la parcelle n°138 (3) de l'exemple de division établi par l'Office de la Topographie et du Cadastre de Bir Masharga Zaghouan.

2020401761VEPA2

Avis aux créanciers

En vertu de l'ordonnance n°31046 rendue par le tribunal de première instance de Tunis 2 le 13/7/2020, Monsieur Mokhless Ben Youssef a été nommé comme liquidateur de l'héritage de monsieur Sliman Ben ell Hédi Ben Mohamed Ben Salem et le juge monsieur Mohamed Zied Bouali comme juge commissaire.

Toute opposition qui émane d'un créancier doit être déposée auprès du liquidateur Maître Mokhless Ben Youssef au 55 Avenue Khareddine Pacha 2ème étage - App A2 - Montplaisir Tunis, dans un délai de 30 jours à partir de l'insertion de la présente annonce au Journal Officiel.

2020401786VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation

SOCIETE NOUVELLE DE BRASSERIE

"SONOBRA"

Société anonyme

Au capital de 97 105 000 Dinars

Siège social : Rue des Mathématiques Zl Grombalia - 8030

Identifiant unique : 0940993H

Messieurs les actionnaires de la Société Nouvelle de Brasserie sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 15 octobre 2020 à 10 heures du matin au siège administratif sis à la zone industrielle Mghira II Fouchana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport des commissaires aux comptes relatif à la réduction du capital;

- Décision de réduction du capital social par annulation partielle de pertes;

- Modification corrélative de l'article 6 des statuts de la société;

- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2020R02002SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2020

Société «OFFICE PLAST»

SA au capital de 11 107 700 Dinars

Siège social : Z.I.2 Medjez El Bab- B.P 156 - 9070 Béja

MF : 947962F/ A/M/000

Identifiant unique : 947962F

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Office Plast sont invités à assister le mercredi 30 septembre 2020 à 9H 30 mn à son siège social sis à la Z.I n°2 Medjez El Bab à l'assemblée générale ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2019,

- Approbation des conventions réglementées visées par les dispositions des articles 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales,

- Approbation des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019.

- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2019,

- Affectation des résultats de l'exercice 2019,

- Jetons de présence

- Entériner la cooptation d'un nouvel administrateur

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2020R02011SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2020

Société "OFFICE PLAST"

SA au capital de 11 107 700 Dinars

Siège social : Z.I.2 Medjez El Bab - B.P 156- 9070 Béja

MF : 947962F/A/M/000

Identifiant unique : 947962F

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Office Plast sont invités à assister le mercredi 30 septembre 2020 à 12H mn à son siège social sis à la Z.I n°2 Medjez El Bab à l'assemblée générale extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Octroi de 3 actions gratuites pour chaque 100 actions détenues pour ceux qui ont plus que 100 actions,

- Séparation des fonctions du conseil d'administration et de directeur général,

- Modification corrélative des statuts de la société,

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2020R02012SANB3

Convocation

SOCIETE TUNISIENNE DES PRODUITS CERAMIQUES DE NABEUL «STPCN SA»

Capital social : 540 000 dt

Mt. Fiscal : 009956 L/A/M/000

N° Affiliation C.N.S.S : 3117336

Siège social : Avenue Larbi Zarouk 8000 Nabeul

Tous les administrateurs de la SOCIETE TUNISIENNE DES PRODUITS CERAMIQUES DE NABEUL «STPCN SA» sont convoqués à la réunion du conseil d'administration qui aura lieu le 7/10/2020 à 10h au siège de la société pour ce prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement du mandat du Président Directeur Général.

2020R02014SANB3

Convocation

QNB

S.A au capital de 260.000.000 dinars

I.U : 0014247W

M.F : 000/M/P014247 W

Siège social : Rue Cité des Sciences - 1080 Tunis

Messieurs les actionnaires de QNB, sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire et ce, le mardi 29 septembre 2020 à 10 h (12 h horaire Doha) au siège social de la Banque à Tunis - Rue Cité des Sciences, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019 ;

2. lecture des rapports des Commissaires aux Comptes relatif aux états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2019 ;

3. lecture du rapport des Commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019 ;

4. Approbation des Etats Financiers individuels de la banque et des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019 ;

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019 ;

6. Examen du résultat de l'exercice 2019 ;

7. Fixation du montant des jetons de présence;

8. Ratification de la nomination d'un membre au conseil de la Banque;

9. Divers.

Messieurs les actionnaires peuvent assister à l'assemblée générale ordinaire, conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts de la banque, sur justification de leur identité ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un pouvoir dament signé qu'ils auront l'obligeance de remettre à la Banque (Direction des Affaires Juridiques) trois jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale ordinaire.

Les documents relatifs à l'assemblée générale ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la Banque, Direction des Affaires Juridiques, Bureau n° 313 Rue Cité des Sciences Tunis dans les délais légaux.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2020R02020SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société ERRYADA IMMOBILIERE SA

S.A au capital de 1.000.000 Dinars

Identifiant Unique : 1061515T

CNSS : 553585-6

Les actionnaires de la société ERRYADA IMMOBILIERE sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 3 octobre 2020 à 11 heures au bureau du commissaire aux comptes sis à l'immeuble Nour City, Bureau A-1-3, Centre urbain Nord-Tunis afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Démission des administrateurs

2. Nomination des administrateurs

3. Questions diverses.

2020R02024SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société «IMACO TUNISIE»

S. A au capital de : 120 000 DT

Registre de commerce : B110470199

Matricule fiscal : 028374A/A/M/000

Siège social : Bd de l'Environnement 4022 Akouda - Sousse

La société IMACO TUNISIE porte à la connaissance de ses actionnaires que son conseil d'administration a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire pour le jeudi 01 octobre 2020 à 10H au siège de la société STB FINANCE, sise au 34 Rue Hédi Karray 1004 El Menzah4 - Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales relatif à la continuité de l'exploitation de la société IMACO.

2- Mise à jour des statuts.

2020S00903SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société : La Compagnie Tunisienne de Meubles

RC : B116641997

MF : 000/M/A/20124/L

Nous avons l'honneur de convoquer les actionnaires de La Compagnie

Tunisienne de Meubles pour assister à l'assemblée générale ordinaire de la société qui aura lieu au 24 rue Soeur Joséphine Sousse et ce le 28/10/2020 à 9h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes des exercices 2015-2016-2017-2018

- Approbation et discussion de la nouvelle stratégie de travail

- Quitus et renouvellement des mandats du président directeur général et des administrateurs

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour 3 ans

- Approbation des bilans 2015-2016-2017-2018.

2020S00905SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'Etudes et de Développement de Hergla

Société anonyme

Au capital de : 3.000.000 DT

Siège social : 4089 Port El Kantaoui Hammam Sousse

Registre du commerce : B15982003

Matricule Fiscal n° : 028468 F/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et de Développement de Hergla sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 7 octobre 2020 à 11H au siège de la société, 4089 Port El Kantaoui, Hammam Sousse et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers arrêtés au 31/12/2019.

4. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

6. Renouvellement du mandat ou désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2020-2021 et 2022.

2020S00910SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'année 2019 du 02 octobre 2020

Société "AFRIMED-SA"

Capital de 4000 000 Dt

Siège social : 4 Avenue Tahar Sfar Sousse 4000

Identifiant Unique : 340533S

Messieurs les actionnaires de la Société «AFRIMED-SA» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 02 octobre 2020 à partir de 17h du matin à l'usine de la société sise à la route de Sousse 5012 Sahline à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion établit par le conseil d'administration pour l'exercice 2019

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019

3. Approbation du rapport établit par le conseil d'administration pour l'exercice 2019

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2019

5. Quitus aux membres du conseil d'administration

6. Affectation du résultat de l'exercice 2019

7. Distribution d'une partie des résultats reportés,

8. Approbations des conventions conclues dans le cadre des dispositions des articles 200 et 474 du Code des Sociétés Commerciales

9. Renouvellement du mandat des administrateurs

10. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

11. Questions diverses

12. Pouvoirs pour formalités.

2020S00912SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 02 octobre 2020

SOCIETE «AFRIMED - SA»

SA au capital de 4 000 000 DT

Siège social : 4 Avenue Tahar Sfar Sousse 4000

Matricule fiscal : 340533S/A/M/000

Identifiant Unique : 340533S

Messieurs les actionnaires de la Société «AFRIMED-SA» sont invités à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 02 octobre 2020 à partir de 18h du soir à l'usine de la société sise à la route de Sousse 5012 Sahline à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1. Annulation des anciens statuts de la société et adoption des nouveaux statuts.

2. Questions diverses.

3. Pouvoirs pour formalités.

2020S00913SANB3

Convocation à l'assemblée Générale ordinaire

Société ESTIM

SA au capital de 2.125.000,000 Dinars

Siège social : Boulevard de l'Environnement, Zitouna 1, Avenue Dakar, Lot n°28, 4011 Hammam Sousse

MF : 1092171/K/N/M/000

RC : B2723852009

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société ESTIM sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le dimanche 27 septembre 2020 à 10h du matin au siège de l'ESTIM; Boulevard de l'Environnement, ZITOUNA 1, Avenue DAKAR, Lot n°28, 4011 Hammam Sousse et à "effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entériner le retard pris dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2019;

- Présentation du rapport du conseil d'administration de l'année 2019 pour approbation;

- Présentation des rapports du commissaire aux comptes de l'année 2019;

- Présentation des états financiers de l'année 2019 pour approbation;

- Approbation s'il y a lieu des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

- Quitus au conseil d'administration;

- Affectation des résultats pour l'année 2019 ;

- Questions diverses;

- Pouvoirs pour formalités.

2020S00916SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

"TUNIS BAY ALLIANCE GOLF PROJECT" SA

Société anonyme

Au capital de 18 200 000.000 de dinars

Siège social : Résidence Monaco, Rue 14 Janvier 4000 - Sousse

MF : 1417331M/P/M/000

Une deuxième convocation à l'assemblée générale extraordinaire sera le 8-10-2020 tout en conservant le même ordre du jour.

Messieurs les actionnaires de "TUNIS BAY ALLIANCE GOLF PROJECT" SA sont convoqués par le conseil d'administration pour assister à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu à "Narjes 1 Kantaoui-Hammam Sousse» le 8/10/2020 à 8H : 30 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Acceptation de la démission de KPMG.

2. Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2015-2016-2017.

3. Nomination du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018-2019-2020.

4. Attributions des pouvoirs pour les formalités légales.

2020S00920SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

"TUNIS BAY ALLIANCE GOLF PROJECT" SA

Société anonyme

Au capital de 18 200 000.000 de dinars

Siège social : Résidence Monaco, Rue 14 Janvier 4000 - Sousse

MF : 1417331M/P/M/000

La convocation à l'assemblée générale ordinaire a été reportée du 15/09/2020 au 29/10/2020 tout en conservant le même ordre du jour

Messieurs les actionnaires de «TUNIS BAY ALLIANCE GOLF PROJECT» SA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu à «Narjes 1 Kantaoui - Hammam Sousse» le 29/10/2020 à 10H, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des états financiers relatifs aux exercices 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019,

2. Approbation des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

3. Approbation de conventions règlementées

4. Affectation des résultats des exercices 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019

5. Quitus au membre du conseil d'administration et au Directeur Général

6. Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2021-2022-2023

7. Attributions des pouvoirs pour les formalités légales.

2020S00921SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société TROGAMES S.A

S.A au capital de 200.000 DT

Avenue Habib Bourguiba - Gabès

M.F : 3698L/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société TROGAMES sont priés à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 26 septembre 2020 à 11 h au siège de la société sis à l'avenue Habib Bourguiba n°137 - Gabès, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entériner le retard constate concernant la réunion de l'assemblée ;

- Lecture du rapport d'activité du conseil d'Administration sur l'exercice 2019;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019;

- Approbation, s'il y a lieu, des rapports et états financiers arrêtés au 31/12/2019;

- Affectation du résultat 2019;

- Nomination de nouveaux administrateurs et commissaire aux comptes pour les exercices 2020-2021 et 2022 ;

- Quitus aux Administrateurs.

2020X01151SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société POLYCLINIQUE SFAX MEDINA sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le dimanche 4 octobre 2020 à 10 heures du matin à l'hôtel Sfax Center Concorde et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité et les Résultats de l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3. Approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité et les états financiers de l'exercice 2019.

4. Approbation des conventions règlementées par l'article 200 du code des Sociétés commerciales.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2019.

6. Quitus aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2019.

7. Quitus au président directeur général pour l'exercice 2019.

8. Quitus au directeur général adjoint pour l'exercice 2019.

9. Désignation du commissaire aux comptes pour les années 2020-2021-2022.

10. Approbation des états financiers consolidés pour l'année 2019.

11. Divers.

2020X01156SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 6 octobre 2020

Société Bourgo Center Immobilière

N° CNSS : 310879 - 91

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 1209348M

Code Fiscal : 1209348 M/A/M 000

Les actionnaires de la Société Bourgo Center Immobilière sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 6 octobre 2020 à 9h au siège social de la société sis à DTS Route Houmet Souk Midoun Djerba et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration pour la gestion 2019.

- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des Etats financiers de l'Exercice 2019.

- Les opérations et conventions qui entrent dans le cadre des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration.

- Affectation des Résultats

- Démarche de la Société.

- Questions diverses.

2020X01170SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 6 octobre 2020

Société Bourgo Center Immobilière

N° CNSS : 310879 - 91

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 1209348M

Code Fiscal : 1209348 M/A/M 000

Les actionnaires de la Société Bourgo Center Immobilière sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 6 octobre 2020 à 10h au siège social de la société sis à DTS Route Houmet Souk Midoun Djerba et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital.

- Modification des statuts.

- Questions diverses.

2020X01171SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 6 octobre 2020

Société Djerba Trade and Service

N° CNSS : 0015728144

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0712628S

Code fiscal : 712628/SA/M/000

Les actionnaires de la Société Djerba Trade and Service sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 6 octobre 2020 à 11h au siège social de la société à Midoun Djerba et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration pour la gestion 2019.

- Lecture du rapport général et spécial du Commissaire aux comptes.

- Approbation des Etats financiers de l'exercice 2019.

- les opérations et conventions qui entrent dans le cadre des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration.

- Affectation des Résultats

- Pouvoir à donner.

- Questions diverses.

2020X01172SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 6 octobre 2020

Société Djerba Trade and Service

N° CNSS : 0015728144

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0712628S

Code fiscal : 712628/S/A/M/000

Les actionnaires de la Société Djerba Trade and Service sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 6 octobre 2020 à 12h au siège social de la société à Midoun Djerba et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital.

- Modification des statuts.

- Questions diverses.

2020X01173SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

WECODE LAND S.A.

Société anonyme

Son capital : 30800 dinars

Son siège social : 63 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Parnasse Bureau 707

Numéro d'inscription à la caisse de sécurité sociale : 603080/31

N° d'identification fiscale 1580582 V/A/M/000

Les actionnaires de "WECODE LAND SA" sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 1er octobre 2020 à 11 h à 4, rue sufutula Mutuelle Ville Tunis. Pour examiner l'ordre de jours suivants :

- Approbation des états financiers

- La rémunération et avantages du PDG.

2020401762SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE SOTRADIES

S.A au capital de 4.000.000 dinars

Siège social : 14, rue du Commerce Z.I. La Charguia I - 1080 Tunis Cedex

Les actionnaires de la Société Tunisienne SOTRADIES sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire le jeudi 17 septembre 2020 à 10h30mn, au siège de la société sise au 14, rue du Commerce Z.I, Charguia I - 1080 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019;

2- Examen et approbation, s'il y a lieu des états financiers arrêtés au 31.12.2019;

3- Examen des rapports du commissaire aux comptes à l'assemblée générale ordinaire sur l'exercice 2019;

4- Affectation des résultats 2019;

5- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2019,

6- Renouvellement du mandat co-commissaire aux comptes.

2020401777SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 10 mars 2020

Société SMVDA ETTADHAMEN 1 S.A

Société anonyme

Au capital de 500 000 dinars

Siège social : Rue Assad Ibn Fourat à Bou Arada Gouvernorat de Siliana

Identifiant unique : 0711661PNM000

CNSS : 42007161

Sur décision du conseil d'administration réuni le vendredi 5 septembre 2020, Messieurs les actionnaires de la Société SMVDA ETTADHAMEN 1 S.A sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue le vendredi 02 octobre 2020 à 10h, au siège de la société à la rue Assad Ibn Fourat à Bouarada Gouvernorat de Siliana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour la société pour les exercices 2020/2021, 2021/2022 et 2022/2023;

2) La lecture du rapport du commissaire aux comptes, l'approbation des états financiers des exercices 2017/2018, 2018/2019 et 2019/2020 ;

3) Pouvoir et formalités.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2020401792SANB3

Autres sociétés

Assemblée générale ordinaire 2019

Société mutuelle de base de services agricoles "coravis" Sfax

MF : 045477ENM000

RNE : 0045477E

Le président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles "coravis" Sfax a l'honneur d'inviter tous les adhérents à participer à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2019 qui sera tenue le jeudi 8 octobre 2020 à neuf heures et demie du matin à l'hôtel Syphax à Sfax au sujet de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport moral et financier du conseil d'administration et présentation des états financiers 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes exercice 2019

- Discussion des rapports du conseil d'administration et approbation par l'assemblée générale (donner ou refuser le quitus aux administrateurs).

- Affectation du résultat exercice 2019.

- Assainissement de la liste des adhérents (admission de nouveaux adhérents, démission d'un adhérent et remboursement des parts sociales).

- Nomination du commissaire aux comptes 2020, 2021, 2022.

- Election du tiers des membres du conseil d'administration.

Observation :

- Les états financiers et les rapports seront mis à la disposition des adhérents 8 jours avant la date de l'assemblée générale. Le dépôt les candidatures des membres du conseil d'administration débute le lundi 7 septembre 2020 jusqu'au vendredi 25 septembre 2020 par lettre recommandée avec accusé de réception au nom du président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles "Coravis" Rue Cartagenna kassas Numéro 5 - 3002 Sfax.

2020X01148SODB3

Assemblée générale extraordinaire 3ème convocation

Société mutuelle de base de services agricoles "El Baraka" Chaffar - Sfax

Le président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles" EL Baraka" Bouakazin Sfax a l'honneur d'inviter tous les adhérents à participer à l'assemblée générale extraordinaire 3ème convocation qui sera tenue le jeudi 1 octobre 2020 à 9 heures et demi du matin au siège de la Société mutuelle au sujet de l'ordre du jour suivant :

- Voir la possibilité de continuer l'activité de la Société mutuelle,

- Voir la possibilité d'arrêter l'activité et décider la dissolution de la Société mutuelle et nomination d'un liquidateur.

2020X01168SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte de titre constitutif de propriété

Suivant une déclaration de perte établie par le chef de poste de police les Jardins de Carthage le 4 août 2020 d'où a été déclaré la perte du titre constitutif de propriété concernant le titre de propriété sous n°647062 Nabeul par Mr Fakhreddine el Fehri l'acheteur.

2020R01999DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mr Hatem Ben Ahmed Toumi Ben Ali Hammedi, titulaire de la carte d'identité n°07591157, déclare la perte d'un titre de propriété n°36746 au nom de son père défunt Ahmed Toumi Hammedi, le 01/9/2020, objet du titre foncier n°39250 Kairouan nommé «Salwa», sis à Hammed Chebika, gouvernorat de Kairouan.

Une attestation de perte a été délivrée par le chef de la Garde nationale cité Ennacer Kairouan, le 01/9/2020 sous le n°508.

2020S00902DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mme Sayda Bent Frej Essoussi, titulaire de la CIN n°04103457, déclare la perte de l'acte de propriété n°15/2806 du 15/12/2008 objet du titre foncier n°57587 Monastir sis à Echraki délégation de Téboulba Gouvernorat de Monastir. Une attestation de perte a été délivrée sous n°345 le 3/9/2020 par le poste de police de Cité El Bassatine à Monastir.

2020S00904DIVD2

Avis

Mme Khadija Bent Mohamed Hadj Amor titulaire de la C.I.N n°04107475 annonce que le titre de propriété n°8307/03 de sa propriété objet de titre foncier n°43867 Monastir a disparu et objet d'Attestation de perte n°1415 délivrée le 7/7/2020.

2020S00917DIVD2

Avis

Mme Ratiba Bicha annonce qu'elle possède des actes de propriétés immobilier représenté dans l'ensemble 1ère parcelle de terrain de 210 mètres carrés dans laquelle la maison est située sur la route de Tunis km 7 Sfax et l'ensemble de 2ème de la boutique orientale ouverture sa superficie est de 21,41 mètres carrés située dans la route Sakit Ezzit de Sfax et l'ensemble des 3ème magasin d'une superficie de 24,42 mètres carrés situés dans les couloirs de Sfax elle les a perdus, et souhaite en extraire des deuxièmes exemplaires originaux, et quiconque a une objection, laissez-le le prouver à M. Arafet Houidi, notaire à Sfax, situé à Nahj Sidi Belhassan Sfax dans un délai n'excédant pas soixante-dix jours à compter de la date de publication au Journal officiel de la République Tunisienne. Aucune objection n'est acceptée après le délai susmentionné.

2020X01149DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mme Chafika Bent Hédi Ben Mouhamed Chekir titulaire de la CIN n°01247341 déclare la perte de l'acte de propriété n°02/22253 objet du titre foncier n° 87041 Sfax sis à Mahres Sfax. Une attestation de perte a été délivrée sous n°214 le 9/3/2020 par la police de Gabès Contactez le bureau du maître Fouzia Chawachi notaire l'adresse rue du port sur la quincaillerie Mourad Zitouni Mahres Sfax pour recevoir des objections dans les 30 jours suivant la date de publication.

2020X01153DIVD2

Perte de titre de propriété

Mr. Walid Rezgui titulaire de la C.I.N n°07024544 et Mme. Yosra Daaaji titulaire de la CIN n° 07347005 informent qu'ils ont perdu le titre de propriété numéro 1313/17 Tunis Al Agba et ils veulent extraire un autre titre au lieu de titre perdu.

Les oppositions doivent être présentées à l'adresse du propriétaire dans un délai de 70 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 6 septembre 2020.

2020401766DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Annonce de l'édition 2020R1852SANB2 au Journal Officiel du 18 août 2020, page 1815, deuxième colonne, ligne 1

Lire : 30.000.000

Annonce de l'édition 2020R1852SANB2 au Journal Officiel du 18 août 2020, page 1815, deuxième colonne, ligne 7.

Lire : 19 juin 2020.

2020R02026RECZ9

Société El Bouniane

BILAN

AUX 31 / 12 / 2019

Exprimé en Dinars

	NOTES	AU 31 DECEMBRE 2019	2018
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES			
- Immobilisations incorporelles		135 608	123 044
- moins : amortissements		(74 773)	(57 427)
		60 835	65 617
- Immobilisations corporelles		8 801 497	8 832 984
- moins : amortissements		(1 224 104)	(1 115 231)
		7 577 393	7 717 753
- Immobilisations financières		47 220 339	54 077 366
- moins : provisions		(9 112 992)	(7 838 178)
		38 107 347	46 239 188
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		45 745 575	54 022 558
ACTIFS COURANTS			
- Opérations particulières avec l'Etat		8 331 456	8 331 456
- Autres actifs courants		2 132 110	1 957 386
moins : provisions		(51 631)	(51631)
- Placements et autres actifs financiers		15 537 500	6 612 000
- Liquidités et équivalents de liquidités		646 220	528 321
TOTAL DES ACTIFS COURANTS :		26 595 655	17 377 532
TOTAL DES ACTIFS		72 341 230	71 400 090

Société El Bouniane -

BILAN

AUX 31/12/2019

Exprimé en Dinars

	NOTES	AU 31 DECEMBRE 2019	2018
CAPITAUX PROPRES & RESERVES			
CAPITAUX PROPRE			
- Capital social		2 500 000	2 500 000
- Réserves		40 648 415	40 628 392
- Autres capitaux propres		12 860	12 860
- Résultats reportés		892 897	108 215
Total des capitaux propres avant résultat de l'èxercice		44 054 172	43 249 467
- Résultat de l'exercice		951 064	834 683
Total des capitaux propres avant répartition		45 005 236	44 084 150
P A S S I F S			
PASSIFS NON COURANTS			
- Provisions pour risques et charges		530 671	530 671
Total des passifs non courants :		530 671	530 671
PASSIFS COURANTS			
- Opérations particulières avec l'Etat		26 493 474	26 533 424
- Fournisseurs et comptes rattachés		12 156	10 157
- Autres passifs courants.		299 693	241 688
Total des passifs courants :		26 805 323	26 785 269
TOTAL DES PASSIFS :		27 335 994	27 315 940
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		72 341 230	71 400 090

Société El Bouniane

ETAT DE RESULTAT
AUX 31/ 12 / 2019

Exprimé en Dinars

	NOTES	AU 31 DECEMBRE 2019	2018
PRODUITS D'EXPLOITATION			
- Produits de participations		430 052	476 069
- Revenus des immeubles		148 558	94 507
- Autres produits d'exploitation		213 098	107 597
Total des produits d'exploitation :		791 708	678 173
CHARGES D'EXPLOITATION			
- Achats d'approvisionnement consommés		24 703	20 024
- Charges de personnel		470 327	437 759
- Dotations aux amortissements et aux provisions		1 433 867	862 192
- Autres charges d'exploitation		152 066	134 646
Total des charges d'exploitation :		(2 080 963)	(1 454 621)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 289 255)	(776 448)
- Charges financières nettes		4 608	(33 118)
- Produits de placement		2 866 054	2 012 571
- Autres gains ordinaires		-	-
- Autres pertes ordinaires		-	-
Résultat des activités ordinaires avant impôts		1 581 407	1 203 005
IMPOTS SUR LES BENEFICES & CSS		(630 343)	(368 322)
Résultat des activités ordinaires après impôts		951 064	834 683
ELEMENTS EXTRAORDINAIRES			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		951 064	834 683

Société El Bouniane

FLUX DE TRESORERIE

AUX 31 / 12/ 2019

Exprimé en Dinars

	AU 31 DECEMBRE 2019	2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
* Résultat net	951 064	834 683
Ajustement pour :		
* Amortissement & provisions	1 433 867	862 192
* Variations des :		
- Créances et autres actifs	(174 724)	(127 104)
- Fournisseurs & autres dettes	(1 997 393)	(345 460)
* Plus ou moins values de cession	(1 554)	(63)
* Reprise sur provisions	(123 867)	(33 335)
Flux de trésorerie provenant de l'Exploitation :	87 393	1 190 913
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
- Décaissements affectés de l'acquisit. d'immobili.	(40 277)	(181 363)
- Encaissements provenant cession d'immobilisation	100 433	-
- Décaiss. provenant de l'aquisit. d'immob. financ.	(1 000)	(925 600)
- Encaiss. provenant de cession d'immob. financ.	-	-
Flux de trésor. Provenant des activités d'inves. :	59 156	(1 106 963)
Flux de tresorerie liés aux activités de financement		
- Encaiss.suite opérations particulières avec l'état	-	18 788
- Décaiss.suite opérations particulières avec l'état	(9 950)	(55)
- Décaiss. Provenant des emprunts	(18 700)	(30 640)
Flux de trésor. Provenant des activités de finan. :	(28 650)	(11 907)
Variation de trésorerie	117 899	72 043
Trésorerie au début de l'exercice	528 321	456 278
Trésorerie à la clôture de l'exercice	646 220	528 321

2020401732BCFA5